L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. III, Numéro 37 Le numéro 5 sous. "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* Sudbury, Ont., jeudi 1 mars 1945

André Mathieu et Gilles Lefebvre au Capitol

Le 1 mars prochain, à 8.30h. p.m., André Mathieu, pianiste de Montréal, Gilles Lefebvre, violoniste, d'Ottawa, et Mlle Colombe Pelletier, pianiste de Montréal, donneront un concert au théâtre Capitol de Sudbury.

André Mathieu a actuellement 16 ans. Il est né à Montréal le 18 février 1929. Son père, Rodolphe Mathieu, est pianiste et président de l'Institut Canadien de Musique, à Montréal. Sa mère est violoniste. André Mathieu donna son premier concert à Paris. Il donna d'autres concerts à New-York, dans plusieurs autres villes du Canada et des Etats-Unis, et spécialement à Ottawa. C'est la première fois que la ville de Sudbury recevra le jeune André Mathieu. Nous sommes sûrs que les Canadiens français de la région viendront entendre ce jeune pianiste qui passe pour un génie de la musique.

Gilles Lefebvre est plus spécialement connu à Montréal et à Ottawa. Il a donné des concerts avec André Mathieu; il jouera même une composition de son jeune ami. Il a également donné des concerts avec Henryk Szering, le célèbre violoniste polonais.

Mlle Colombe Pelletier est une grande artiste canadienne-française, bien connue à Montréal et à Ottawa. Elle accompagnera Gilles Lefebvre au piano.

Les billets, au prix d'une piastre, sont en vente à Sudbury, au presbytère Sainte-Anne, au Collège du Sacré-Coeur, à la Librairie Loisirs, à la Pharmacie Michaud, à la Pharmacie Lévesque, chez Bannon, Karl Lebto.

Lettre d'Ottawa

LE GOUVERNEMENT RETARDE LA PROROGATION DU PARLEMENT JUSQU'AU 31 DU MOIS DE MARS

Le premier ministre tergiverse depuis l'élection complémentaire de Grey-nord.—Il n'est pas certain que nous aurons une autre session avant la dissolution des Chambres, mais le parlement pourrait bien être convoqué après Pâques pour faire approuver des crédits intérimaires.—On s'accorde à dire que les élections générales auront lieu avant le 1er juillet.—Le mois de juin paraît être le choix du gouvernement.

(De notre correspondant particulier)

Ottawa.— Il nous est arrivé à presque tous d'avoir vu, un jour, quelqu'un cherchant à traverser une rue profondément boueuse. L'auteur de cette démarche s'avançait prudemment. Il regardait avec beaucoup d'attention le terrain détrempé pour y découvrir l'endroit solide le plus près. Puis il avançait un pied, tout en enfonçant légèrement, s'il avait eu le bonheur de deviner juste. Il s'arrêtait de nouveau, recommençait la même étude. Mais, cette fois, il se trompait et enfonçait d'un pied jusqu'à la cheville, tandis qu'il sautait de l'autre pied sur un endroit qui lui paraissait moins mouvant, pour constater que le sol cédait encore davantage sous le poids de son corps. Enfin parvenu au milieu du chemin, il se tenait sur une légère élévation du sol, regardant de chaque côté de lui, le terrain d'apparence de moins en moins solide, il hésitait profondément, incapable qu'il était de prendre une décision quelconque.

C'est à ce spectacle d'automne ou de printemps que le gouvernement canadien nous fait penser en ce moment. Depuis novembre dernier, le premier ministre King s'est engagé dans une voie périlleuse. Il a commencé par vouloir tenir au volontariat, sans recourir à la conscription pour outre-mer. Mais, devant la menace d'une révolte ouverte au sein de son cabinet ou d'une défaite au parlement sur la question de la conscription pour outre-mer, il changea immédiatement d'idée et adoptait la politique contre laquelle il s'était prononcé et que la veille il jugeait inutile.

En se débarrassant du col. Ralston et en le remplaçant par le général McNaughton à la direction du ministère de la Défense nationale, le premier ministre avait cru mettre le pied sur un terrain politique solide: il s'embourba.

Il lui fallait alors faire un deuxième pas pour passer au travers de la crise politique dans laquelle il se débattait. M. King, en effet, désirait tenir une autre session avant la dissolution des Chambres. Or, il jugeait la présence du général McNaughton indispensable au parlement. N'étant pas élu par le peuple, le nouveau ministre de la Défense nationale devait se faire agréer par une circonscription. Le premier ministre choisit donc Grey-nord, après avoir étudié avec soin ce comté. Il croyait le terrain solide. Mais le Parti conservateur progressiste et la C.C.F. déjouèrent ses plans. Au lieu de le laisser élire par acclamation le général McNaughton fut défait par le candidat conservateur progressiste; le terrain que M. King avait cru ferme s'était encore une fois, mais beaucoup plus que la première: le gouffre s'était s'enlisait davantage.

Depuis l'élection de Grey-nord, le gouvernement est tergiverse. Il ne sait que faire. La prorogation du parlement avait d'abord été ajournée au 28 février. C'était une simple formalité. Au fond, ce que le gouvernement désirait, c'était gagner du temps. S'il le voulait, il pouvait ne pas convoquer les Chambres à cette date ou le faire plus tôt.

Or, voici maintenant qu'il remet l'ajournement des Chambres au 31 mars par proclamation spéciale. Rien, cependant, ne nous garantit qu'il convoquera le parlement à cette date ou qu'il le fera avant, comme il en a le droit. Le gouvernement cherche évidemment à gagner encore du temps, dans l'espoir que le terrain politique se solidifiera.

Le choix du 31 mars illustre bien l'indécision du gouvernement. C'est, en effet, une curieuse date. Le 31 mars est d'abord un samedi. De plus, c'est le samedi saint. Quand a-t-on vu le parlement se rassembler un samedi, surtout le samedi saint? La fixation de cette date dénote un certain désarroi. M. King a toujours montré plus d'attention à choisir la date de l'ajournement de la prorogation du parlement. Cette fois-ci, il a fixé une date absurde.

SESSION ET BUDGET

Ces tergiversations de M. King posent de graves questions. Le premier ministre a déjà fait savoir qu'il ne demandera pas de prolongation de la durée d'office du parlement actuel. Cela veut dire que les Chambres seront automatiquement dissoutes le 17 avril. Or, il ne reste plus que sept semaines et demie avant cette date. Le parlement, cependant, n'a pas encore approuvé le budget de guerre et celui de l'administration civile du pays pour l'exercice 1945-1946. Que va faire M. King? C'est ce que l'on se demande.

Trois propositions s'offrent au gouvernement. La première, c'est de réunir les Chambres avant le 31 mars, de manière à avoir suffisamment de temps pour faire adopter tout le budget de guerre et tout le budget de l'administration civile du pays pour l'exercice 1945-1946.

La deuxième, c'est de convoquer les Chambres après Pâques et de tenter de faire passer à la vapeur tout le budget de guerre et tout le budget de l'administration civile du Canada pour l'exercice 1945-1946 ou du moins une partie de ces budgets.

Il reste une troisième proposition: ce serait de ne convoquer de session ni avant le 31 mars ni avant le 17 avril, et de voter par arrêté en conseil l'argent dont le gouvernement aura besoin pour financer la guerre et administrer le pays, d'ici à ce que la session qui suivra les élections générales s'ouvre.

La plus mauvaise décision serait évidemment la troisième. On nous dira qu'il ne manque pas de précédents pour justifier cette décision. Les gouvernements libéraux ou conservateurs y ont eu recours, ainsi que l'histoire politique de notre pays le prouve. Nous le reconnaissons.

C'est, par exemple, ce que fit sir Wilfrid Laurier, pendant un certain temps, après l'élection du 23 juin 1896. Le très hon. Arthur Meighen, premier ministre du Canada, eut recours aux mandats spéciaux avant l'élection du 14 septembre 1926. Ainsi fit également M. King, pendant une certaine période, à la suite de l'élection de 1926 et de celle du 26 mars 1940. Du point de vue constitutionnel, il n'existe, certes, aucune objection à recourir à cette manière de financer temporairement l'effort de guerre et l'administration civile du pays.

Mais, du point de vue politique, cette méthode prêterait flan aux attaques des adversaires du gouvernement. Le premier ministre, en effet, s'est toujours posé en champion de la démocratie et du régime parlementaire. Bien que la constitution autorise l'emploi des mandats spéciaux pour les dépenses publiques, M. King serait accusé par ses adversaires d'avoir eu peur, depuis le 5 février, d'affronter le parlement, à la suite de la défaite du général McNaughton dans Grey-nord, et d'avoir, par le refus de tenir une autre session, nié aux représentants du peuple l'exercice de leur contrôle sur les dépenses du pays. Or, comme

suite à la dernière page

Un comité de Parents

Mercredi dernier, à la sacristie de l'église Ste-Anne, de nombreux membres des Dames de Ste-Anne et de la Ligue du Sacré-Coeur se rassemblaient pour jeter les bases d'un comité de parents. M. l'inspecteur Millette, les R. P. Legault, s.j., le Dr Tanguay et Mme Leduc adressèrent la parole à tour de rôle pour démontrer l'importance d'un comité de parents pour le bien des enfants et l'harmonie entre eux et les instituteurs de même qu'entre les parents et les maîtres de leurs enfants. L'éducation scolaire est la continuation de l'éducation familiale, aussi faut-il que parents et maîtres se concertent, se comprennent pour pouvoir mener à bien cette oeuvre de l'éducation, la plus grave et la plus importante dans la vie de l'homme. Voici le conseil élu, président, le Dr R. Tanguay; Vice-prés., Mme Pierre Lebel; Secrétaire-trésorier, M. J.-T. Paquette. Deux conseillères: Mmes P. Leduc et J. Costello; deux conseillers: MM. H. Bonion et P. Barbeau.

Nos voeux de succès au nouveau comité de Parents de la Paroisse Ste-Anne et puisse le succès couronner ses efforts dans son travail de l'amélioration de nos méthodes d'éducation pour le bien de nos enfants.

Un bon contrat de travail

La Division 269 de l'Union des Cheminots Canadiens a fait incorporer dans son nouveau contrat avec la Compagnie de Tramways de Sudbury une clause accordant une boutique fermée. L'Union a obtenu plusieurs autres changements, mais le plus important est la clause accordant une boutique fermée. Le président de l'Union, V.c. Whalen, a annoncé que la compagnie a consenti à faire une demande à la Commission Nationale du Travail, sur la question d'une vacance de 10 jours avec rémunération. Tout nouvel employé a 15 jours à lui pour demander admission dans l'union. S'il ne le fait pas, il sera renvoyé. M. Whalen déclara que les négociations se firent dans la meilleure harmonie et compréhension possible entre les deux parties. Nous voyons là un bon résultat d'unionisme bien entendu.

Achat de l'Hydro

La Commission Hydro-Electrique de Sudbury a décidé vendredi dernier d'accepter une proposition de la Commission Provinciale. L'Hydro de l'Ontario avait demandé de changer deux postes transformateurs dans la ville, et en conséquence accorderait une réduction de deux dollars le cheval vapeur dans son nouveau contrat avec Sudbury. Le marché conclu veut donc dire que l'Hydro de Sudbury achètera les postes transformateurs situés sur les rues Kathleen et John, pour la somme de 85 mille dollars. En retour, elle recevra un nouveau contrat au taux de 28 dollars le cheval vapeur au lieu de 30 dollars. Avec la consommation d'électricité de 10 mille chevaux vapeurs à Sudbury par année, la Commission épargnera donc 20 mille dollars par année sur son nouveau contrat.

A la librairie publique

La Commission de la Librairie Publique a élu son nouvel exécutif de 1945. M. H. Régimbal retient le poste de président. Et la liste des autres directeurs se lit comme suit: G.-W. Thompson, vice-président; Joseph Fowler, secrétaire-trésorier; et Mlle H.-M. Hill, adjoint au secrétaire-trésorier. Mlle Charlotte Douglas, libraire, a recommandé l'achat d'un radio-phonographe qu'on mettrait à l'usage du Citizens Forum, a Children's Story Hour, et qui contribuerait à l'appréciation de la musique. Cette suggestion a reçu l'approbation de la Commission.

La ville vendra des lots

Le conseil de ville de Sudbury a fait un bon commerce en 1944. Durant l'année écoulée, la ville a vendu 60 lots vacants, propriété de la ville. Les 60 lots ont rapporté la somme de 26 mille 600 dollars. Il est à noter que 16 lots furent vendus à la Croix-Rouge, pour mille dollars. Ce terrain doit servir à la construction d'un hôpital. Actuellement, l'inspecteur de la construction H.-E. Roseborough a 150 lots à vendre.

Feu M. Zotique Régimbal

Mgr Stéphane Côté, curé de Chelmsford, a chanté le service de feu M. Zotique Régimbal, pionnier du district Sudbury. M. Régimbal, un octogénaire, est décédé samedi à la demeure de Mme P. Larocque de Chelmsford. Un petit-fils du défunt le père Albert Régimbal du Collège du Sacré-Coeur a servi comme sous-diacre au service. Un autre petit-fils, Jean-Paul a chanté l'Ave Maria de Schubert. Les porteurs honoraires furent W. E. Mason, le Dr W. H. Mulligan, Luke O'Connor, Joseph Fowler, J.-B. Laberge et Camille Gravelle. Six petits-fils du défunt ont porté le corps. Ce sont Wilfrid, Rodolphe et Victor de Sudbury; les sergents d'aviation Jean et Laurent de Montréal, et le sergent d'aviation Jean de Mont Joli.

Mort outre-mer

Mme Léo Martin de 360 rue Agnès a appris que son fils Arthur Martin, 22 ans a été tué outre-mer. Le jeune soldat qui faisait partie d'un régiment d'infanterie écossais a perdu la vie en Hollande le 30 janvier. Le soldat Martin est né à Chelmsford. En plus de sa mère il laisse pour le pleurer deux frères Joseph et Lucien de Sudbury et une soeur Mme Viola Tessier. Cette semaine Mgr J.-H. Coallier a chanté un service pour l'âme du jeune homme dans l'église St-Jean de Brébeuf.

Le nouvel hôpital

La Gazette d'Ontario annonce dans son dernier numéro que le Sudbury District Hospital, une organisation nouvelle, a reçu des lettres patentes lui permettant d'établir et maintenir un hôpital dans le district du Nickel. D'après l'inscription, le chef-lieu du nouvel Hôpital sera dans Sudbury. Ses premiers directeurs seront Mme D. S. Humphrey, Mme W. N. Smith, Mme A. E. Morgan, W. E. Mason, Robert Brown, Percy Morrison et E. C. Facer. Maintenant que l'organisation a reçu le statut officiel de corporation, son premier pas à prendre sera d'établir un trust pour enregistrer les souscriptions. D'après les plans actuels, l'hôpital possédera 100 lits.

Réparation de ce chemin

Les arrondissements de Neelon et Garson donneront une nouvelle surface à l'ancien chemin Sudbury-Coniston, cet été. Durant une réunion spéciale du Conseil des arrondissements, un budget de 16 mille 200 dollars fut adopté pour ces travaux Et 5 mille dollars de ce montant ira à poser une nouvelle surface à l'ancien chemin Sudbury-Coniston.

Un prisonnier de retour

Le soldat Léonard Pelletier, un rapatrié sur le navire Gripsholm, est en route pour son foyer sur l'île Manuteulin. Le soldat Pelletier avait participé au raid de Dieppe et était prisonnier de guerre depuis ce raid en 1942.

Deux fois plus pour le souffre

Le ministre de Mines Leslie M. Frost prédit qu'on doublera la réserve nécessaire pour payer les dommages causées par le souffre. Le ministre a proposé un amendement à la loi minière. Et le nouveau budget accordera 10 mille dollars à la Commission préposée au règlement des dommages causés par le souffre. Ce chiffre est deux fois celui stipulé jusqu'ici.

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

Une conversation jeune vous fera paraître jeune

Si vous ne parlez que de vieilles ou anciennes, ne tentez pas d'avoir l'air jeune. Votre conversation paraîtra vieille si:

Vous parlez constamment de la manière que les autres vivent et qu'ils conduisent leurs affaires.

Si vous vous servez de termes de "slang" qui ne sont pas tout à fait modernes. Ne vous servez pas de ces expressions, si vous ne connaissez pas les toutes dernières.

Si vous dites constamment que vous vous sentez très jeune.

Si vous entrez dans tous les petits détails en racontant une histoire.

Si vous avez la mauvaise habitude de raconter la même histoire, plusieurs fois, à la même personne.

Si vous persistez à dire aux gens de votre entourage que vous étiez très jeune lorsque vous vous êtes marié.

Si vous critiquez la musique moderne.

Si vous parlez de la jeunesse "en général", en disant "ils sont tous pareils".

Si vous faites ressortir et appuyez sur les difficultés qu'un jeune homme courageux rencontrera lorsqu'il se lancera pour atteindre le but fixé.

Ne mentionnez pas votre âge.—Tentez plutôt de le cacher, et vous avez neuf chances sur dix que tout le monde vous vieillisse.—Pour vous-même, il se peut que vous soyiez aussi jeune que vous le sentiez, mais pour les autres, vous êtes aussi vieux que vous le paraissez et que le fait paraître votre langage.

Courrier de Lysette

D.— Voilà un an et demi que je reçois un jeune homme de caractère tranquille que j'aime beaucoup. Son âge est de 20 ans et moi j'en ai 18 et demi. A mon anniversaire de naissance il m'a donné un cadeau assez dispendieux ainsi qu'au jour de l'an. Dois-je les refuser ou les accepter. Est-il correct de continuer à faire mon trousseau? Je serais heureuse d'avoir un conseil. — QUI AIME VOTRE COURRIER. J.L.

R.— Je ne vous conseille pas d'engager sérieusement votre avenir maintenant. Votre jeune ami, même s'il est sincère est susceptible de changer de sentiments, de projets, d'amour, plusieurs fois avant d'avoir atteint l'âge de son établissement. Vous pouvez cependant continuer votre trousseau et c'est déjà beaucoup d'être bien pourvu quand on débute en ménage, il reste toujours suffisamment à acheter que ce qui est pris est pris, comme disent les bonnes gens, Oui les jeunes filles reçoivent des cadeaux des jeunes gens, mais ne prennent pas l'initiative.

• •

D.— Que signifient les noms: Micheline, Rita, Cécile, Aline. J. L.

R.— Ces noms signifient: Micheline, orgueilleuse; Rita, perle; Cécile, qui aime l'harmonie; Aline, douce et fidèle.

• •

D.— Est-ce que vous seriez assez bonne de me donner un procédé pour se débarrasser des lentes dans les cheveux. — MME X.

R.— Le vinaigre chaud est recommandé, on embibe la tête, on peigne pour que le liquide chaud pénètre bien entre les cheveux, on laisse sécher on lave la tête avec soin, on peigne ensuite avec un peigne très fin, le tout disparaît. Vous êtes délicate de me dire de bonnes choses sur notre courrier je vous en remercie.

• •

D.— Ces noms signifient les noms: Jeannine, Liliane, Aurèle, Hector, Fernand.— La MEME.

R.— Ces noms signifient: Jeannine, gracieuse; Liliane, pureté; Aurèle, qui est courageux; Hector, vaillant défenseur; Fernand, fidèle.

• •

D.è— J'ai seize ans. Que pensez-vous d'un costume de printemps de gabardine rouge-vif et d'un manteau quadrillé noir et blanc? De quelle couleur choisirais-je mes accessoires? Je suis brunette aux yeux bleus Si vous croyez qu'une autre couleur m'avantagerait, conseillez-la moi. — FLEUR DU PRINTEMPS.

R.— Le rouge aura très grande vogue au printemps. Vous pouvez donc sans aucun risque vous procurer l'ensemble dont vous parlez, à condition que la quadrillé soit celui qui convienne à votre taille: les grands carreaux donnent de l'ampleur à la silhouette et ne peuvent être portés que par de grandes personnes minces. Avec le rouge, le noir et le blanc, vous pouvez associer des accessoires noirs.

• •

D. — Pourriez-vous me dire comment je pourrais réparer des marques, et fêlures sur l'émail de ma glacière électrique. — PREVOYANTE.

Pour réparer ça, procurez-vous de l'émail à retoucher, chez le quincailler ou le marchand de peinture. Si la rouille s'est déjà attaquée au métal, passez la tache au papier sablé. Lavez, rincez et asséchez à fond, puis frottez légèrement avec un peu de pétrole. Alors, à l'aide d'un petit pinceau recouvrez d'émail l'endroit dénudé.

• •

D.—J'ai rencontré un militaire voilà trois semaines; il est cultivateur et correspond à mon idéal Comme il demeure au loin, je voudrais écrire à son curé pour demander s'il me ferait un bon mari et s'il a l'entention de se marier? Serait-ce bien? — JEANNOT G.

R.— Cela ne se fait pas. Si ce jeune homme vous propose de lui-même le mariage, vous pourrez demander des renseignements sur son compte à son curé, mais pas autrement.

• •

D.— J'ai 17 ans et je voudrais être aviatrice. Où puis-je m'adresser? Faut-il avoir le consentement de ses parents pour s'enrôler et aller outre-mer? —CARO.

R.— A votre âge, vous devez avoir le consentement de vos parents pour vous enrôler dans l'aviation.

LYSETTE

Lisez "L'Ami du Peuple"

Des recettes

Si vous devez sortir tôt dans l'après-midi, ou si d'autres tâches importantes vous réclament, il n'y a rien de plus pratique à servir, pour le repas du midi, qu'un pot-au-feu du bon vieux temps. Le lavage de la vaisselle se réduit alors au minimum.

Pour un simple souper en famille, essayez un soufflé au fromage, complété d'une salade au chou et au carottes râpées. Vous verrez votre réputation de cordon bleu haussée d'un échelon!

Si votre dîner est plutôt maigre, préparez comme dessert un pouding aux pommes, cuit à la vapeur, et vos convives feront un bon repas.

Voici quelques simples recettes, fournies par la section des Consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture. Elles reviendront sans doute sur vos menus quand vous en aurez fait l'essai.

• •

POT-AU FEU

3 à 4 livres de boeuf frais, dans la poitrine ou la ronde, OU de boeuf en conserve (Corned Beef)
1 navet moyen, coupé en cubes
6 carottes
6 oignons moyens
6 pommes de terre moyennes
1 petit chou

Le boeuf en conserve (non la viande fraîche) doit d'abord être recouvert d'eau froide et chauffé jusqu'au point d'ébullition. Il faut ensuite jeter l'eau.

Couvrir la viande (fraîche ou en conserve) d'eau bouillante et laisser mijoter pendant trois heures. Une heure avant de servir, ajouter le navet, les carottes, les oignons et assaisonner au goût. Une demi-heure plus tard, mettre les pommes de terre. Quinze minutes après, ajouter le chou coupé en morceaux. Déposer le boeuf sur un plat et placer les légumes à l'entour. Pour six personnes.

• •

SOUFFLE AU FROMAGE

1 tasse de miettes de pain blanc
1 tasse de lait
3 c. à tb. de gras
3 c. à tb. de farine
½ c. à thé de sel
Paprika ou cayenne
1 tasse de fromage râpé
3 jaunes d'oeufs
3 blancs d'oeufs

Tremper les miettes de pain dans une demi-tasse de lait. Faire fondre le gras dans un bain-marie, incorporer la farine, les assaisonnements et le reste du lait. Mélanger jusqu'à ce que la sauce épaississe. Ajouter le fromage et laisser fondre dans la sauce, en brassant constamment. Retirer du feu; ajouter les jaunes d'oeufs battus et les miettes de pain trempées. Laisser refroidir. Incorporer les blancs d'oeufs, battus en neige. Placer dans une casserole graissée et cuire au bain-marie, dans un four modéré (350°F) jusqu'à ce que le soufflé soit pris, environ 50 minutes. Pour cinq ou six personnes.

• •

POUDING AUX POMMES

6 pommes
1/3 de tasse de sucre
1 tasse de farine ordinaire tamisée
2 c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
2 c. à tb. de beurre ou de gras doux
½ tasse de lait

Peler, trancher et placer les pommes dans une casserole graissée. Mélanger et tamiser ensemble les ingrédients secs; incorporer le gras et ajouter le lait. Verser la pâte sur les pommes. Couvrir hermétiquement et cuire à la vapeur pendant 35 minutes. Démouler et servir avec une sauce à pouding ou de la crème. Pour six personnes.

La nature, qui ne nous a donné qu'un seul organe pour la parole, nous en a donné deux pour l'ouie, afin de nous apprendre qu'il faut plus écouter que parler. — Nabi Effendi (Poète turc).

DIEU

O Dieu de tous les temps, inépuisable Source
De lumière infinie et d'infini bonheur,
Que de fois je m'arrête, ici-bas dans ma course,
Pour regarder le ciel et louer ta grandeur.

O Principe de vie, Essence universelle,
But ultime et parfait où tout va sans retour:
L'homme né périssable et son âme immortelle,
La nuit aux astres d'or, l'incomparable jour.

Tu m'entoures de Toi. Je puise dans l'espace
Ce que ta main prodigue a dispersé pour nous,
La nature descend en moi comme une grâce,
Mon esprit communie et je tombe à genoux.

Le parfum de la fleur embaume ma prière,
Mon poème s'unit aux murmures des eaux,
Les ondes vont porter vers l'éternelle Sphère
Les soupirs du poète et le chant des oiseaux.

Dans la paix du matin, la goutte de rosée
Qui garde dans son sein les effluves du soir
Reflète encor le ciel dans sa voûte irisée,
Mon coeur aussi devient cet infime miroir

Où l'infiniment grand se concentre et se donne,
Lorsque tous mes désirs réclament sa beauté:
Il n'est rien qu'ici-bas sa main ne coordonne
Même quand un Néant porte une Immensité.

EVE

La manière d'accepter

On épilogue assez souvent sur le proverbe connu: "La façon de donner, etc..." pour qu'il ne soit pas sans intérêt d'en examiner la contre-partie.

En face de la personne qui offre se trouve celle qui reçoit: toutes deux ont l'une envers l'autre des devoirs de politesse à remplir. Si le geste du donateur a plus d'importance que la valeur de son don celui du donataire doit être élégant et discret pour répondre au soin que l'on a pris de lui plaire.

Juge-t-il le cadeau de peu d'intérêt, mal approprié à ses désirs ou à ses besoins? Qu'il se garde d'en rien laisser paraître, surtout si celui qui l'offre est de fortune ou de condition inférieures aux siennes. C'est peiner inutilement c'est blesser l'amour-propre ou l'affection d'autrui que de laisser percer une déception ou — pis encore! — de l'ironie dans l'expression des remerciements. Le choix des formules n'est pas toujours facile, il faut le reconnaître; mais avec un peu de tact et de bienveillance on trouve la note juste entre la sécheresse et les démonstrations inutiles.

Témoigner une gratitude excessive à propos d'un présent familier est une exagération: prendre un air indifférent, laisser tomber son merci du bout des lèvres inflige une humiliation à qui le recueille.

Il est mille moyens de montrer quelque délicatesse à qui veut nous rendre service ou nous faire plaisir: le premier est de ne dénigrer ni l'intervention, ni le fait. Eussiez-vous les nerfs ultra-sensibles, ne dites pas: "Vous m'apportez de jolies fleurs, mais vous devez savoir que je ne puis supporter les parfums!"— ce qui semble accuser votre amie de manquer d'attention pour votre précieuse santé.

Dans les circonstances où les cadeaux affluent — étrennes, anniversaire, fête, mariage — il est désobligeant de faire des comparaisons devant témoins et d'exalter la générosité des uns aux dépens des autres. Tel modeste objet a coûté peut-être plus de peine à l'ami pauvre et dévoué que le bibelot de luxe par lequel des gens avec qui vous n'avez que des relations mondaines s'acquittent de leurs obligations sans se soucier, au fond, d'autre chose que de se débarrasser vivement d'une corvée.

N'ayez pas non plus le mauvais esprit et la méchanceté — d'insinuer: "Les X... sont des pingres qui me repassent tout simplement une des innombrables sacs de bonbons qu'ils reçoivent." Le penser est malveillant, le dire est encore un manque de charité.

Ne prenez pas un ton chaleureux pour affirmer en recevant le moindre cadeau que vous en avez "rêvé toute votre vie"; la reconnaissance éperdue n'est pas de mise pour une attention polie qui ne réclame qu'une gratitude courtoise.

Si vous n'êtes pas tout à fait satisfaite, cherchez une revanche dans le contentement que cause au prochain votre souriante acceptation. N'imitez pas cette vieille demoiselle revêche à laquelle sa petite nièce apportait, toute fière un bouquet de pensées: "Ta mère remarqua-t-elle aigrement, a dû les acheter hier au marché: voici un pétale qui se roule déjà en cornet"!

Inutile d'ajouter que cette remarque sarcastique fit perler une larme dans les yeux de l'enfant.

Petits conseils

Si un de vos fauteuils est recouvert d'une tache quelconque vous n'aurez pas besoin de le faire nettoyer entièrement; vous trouverez sur le marché un liquide fabriqué spécialement pour cela.

• •

ESPACE LIBRE

Le lit dans votre chambre, doit être propre, comfortable, dans un coin, si possible, afin de donner le maximum d'espace libre.

Porter envie à quelqu'un, c'est s'avouer son inférieur. — XXX.

Pharmacie Michaud

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC [illegible]

REMEDES DE FAMILLE

28, RUE DURHAM N. TEL. 4-4266 SUDBURY, ONT.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-9700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

JEUDI, 1er MARS 1945

L'avenir des unions ouvrières

Le principe et le fait de l'ASSOCIATION OUVRIERE ne sont plus à établir. Il y aura toujours des unions: c'est un fait social que nous devons tous admettre dans nos moeurs comme une institution permanente. La classe ouvrière prend de plus en plus conscience d'elle-même et tient à s'affirmer et à monter pour faire valoir ses aspirations et pour instaurer surtout un nouvel ordre juridique dans la société nouvelle qui s'élabore présentement. Une preuve évidente de la montée de cette classe, on la voit surtout par l'effectif des unions. A la fin de 1943, l'effectif syndical s'élevait à 664,533 membres. C'est une augmentation de 15% sur celui de 1942 et de 85% sur celui de 1941. Plus de 20% des ouvriers du Canada adhèrent à une association ouvrière, quel que soit son nom.

Deux causes, entre autres, ont provoqué cette expansion de l'effectif syndical: l'accroissement des activités économiques dû à la guerre et la hausse des salaires nominaux. La guerre commencée en septembre 1939, faisait suite à un autre drame social aussi tragique: la crise du chômage. La guerre fit surgir une quantité d'industries nouvelles. Nous comptons presque un million d'ouvriers travaillant dans les usines dites de guerre. Ces industries emploient des ouvriers par milliers. Nous assistons au fait de la concentration des ouvriers dans un même milieu: l'usine de guerre. Cette concentration a permis aux unions ouvrières d'embaucher un très grand nombre de membres: ce qui leur était plus difficile avant la guerre. Depuis 1940, c'est devenu relativement facile aux unions ouvrières, de faire du travail d'organisation, de propagande et de publicité. Aussi en ont-elles profité à qui mieux mieux.

L'autre cause mentionnée, c'est la hausse des salaires nominaux. Ce qui intéresse surtout et avant tout les unions ouvrières en général, c'est l'obtention de meilleurs salaires pour les ouvriers. Nous le constatons tous les jours, lorsque nous considérons leurs griefs, demandes aux conseils national et régionaux du travail. Or, les salaires, à cause de la guerre, ont une tendance à monter. Ce n'était pas sans besoin: les salaires étaient très bas avant la guerre. Les unions n'ont pas perdu l'occasion de tabler principalement sur l'argument "salaire" pour se faire valoir auprès des travailleurs. Cet argument a stimulé les ouvriers à adhérer en masse à l'union qui s'offrait. Car c'est l'union qui va à l'ouvrier et non l'ouvrier à l'union, du moins en général.

La guerre ne durera pas indéfiniment. Et les salaires ne tendront pas à la hausse après la guerre. C'est le temps de nous demander ce que l'après-guerre réserve aux unions ouvrières. Est-il toujours bon, au point de vue économique et psychologique, d'employer uniquement ou avant tout l'argument "salaire" pour faire adhérer les ouvriers à une union? Les unions pourront-elles garder et augmenter leurs effectifs respectifs? Quels moyens devraient-elles prendre pour se maintenir et progresser, et ce, à l'avantage des ouvriers et pour le bien commun? Voilà autant de questions que nous sommes en droit de nous poser et que notre devoir au point de vue social nous force à nous poser. Nous essaierons de répondre à ces questions dans une série d'articles. Le sujet en vaut la peine.

Joseph PELCHAT

Attitude unanime de la nation Polonaise

L'hebdomadaire Przez Walke do Zwycięstwa (Victoire par la Lutte) qui jouit d'une grande influence parmi les masses paysannes polonaises surtout dans les territoires orientaux, écrit: "La Nation polonaise en entier est unanime et inexorable dans son attitude, et croit fermement que le Traité de Riga doit être respecté. Les Soviets n'avaient pas revendiqué cette frontière avant septembre 1939, et ils ne l'ont violé qu'à un moment où la Pologne était engagée dans une lutte sanglante et inégale avec l'Allemagne hitlérienne. Le Parti Communiste polonais prétend que le droit de la Pologne à ses territoires de l'Est ressemble à des "demandes fascistes pour un "Lebensraum" et que la Pologne devrait abandonner ses droits et se retirer à la ligne des rivières Bug et San". C'est précisément la ligne que les Soviets ont adoptée en 1939 à la suite de leur accord avec Hitler. Une telle attitude de la part du Parti communiste des Travailleurs polonais n'est pas autre chose qu'une trahison de la Nation Polonaise."

La guerre favorise-t-elle la religion?

Mgr Stedman, l'auteur du missel quotidien (My Daily Missal) a fait une enquête sur la religion dans l'armée aux Etats-Unis. S'appuyant sur les rapports de sept cents aumôniers il écrit (Our Sunday Visitor, 28 janvier 1945) "La religion n'a pas de fait sa vraie place dans l'armée parce que pour beaucoup d'officiers elle ne compte pas. Dans la marine, la mentalité religieuse est plutôt nuageuse. La conclusion à laquelle nous amène l'examen de toutes les sections est que décidément la guerre ne protège nullement la religion; en fait, selon nos sept cents rapports, l'esprit religieux s'effrite de plus en plus à mesure que la guerre se prolonge... Les aumôniers observent que la ligne de feu est destructrice de la religion tant révélée que naturelle à cause du paganisme et du mauvais exemple de maints officiers, à cause de la promiscuité et de ses conditions de vie contre nature, à cause de la brutalité bestiale de la technique de combat, à cause de la fréquence et de la promiscuité des tentations, à cause du manque de soutien moral dû à l'instabilité des campements dont l'atmosphère est toute d'obcénité et de blasphème; et tout celà entretenu encore par la production massive de publicistes dépourvues de tout discernement entre le bien et le mal, entre la liberté et la licence."

Le Vendredi-Saint

La Ligue du dimanche a entrepris l'an dernier une campagne pour obtenir que la journée qui marque l'anniversaire de la mort de Notre-Seigneur et de la rédemption du monde, le Vendredi-Saint, se passe dans un plus grand recueillement.

C'est, au point de vue civil, un jour chômé, décrété par l'administration fédérale. Banques et bureaux sont fermés. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi des usines, magasin et boutiques? Chacun, libre de son temps, pourrait ainsi le consacrer facilement à la prière et à la réflexion. C'est un des seuls jours de l'année où les réjouissances mondaines ne viennent pas, comme à Noël ou à Pâques par exemple, distraire l'esprit des pensées religieuses. Ne devrions-nous pas en profiter, particulièrement en ces heures critiques que traverse le monde?

Notre appel a été entendu l'an dernier par un bon nombre. Nous voudrions qu'il soit encore mieux suivi cette année, que les cultivateurs, par exemple, ne soient pas obligés de laisser leur maison ce jour-là pour venir servir leurs clients dans les grandes villes. Il semble que les marchés pourraient fermer le Vendredi-Saint et ouvrir la veille ou le lendemain samedi, sans de trop grands inconvénients.

Que chacun y apporte de la bonne volonté, accepte même quelques sacrifices, et le Vendredi-Saint deviendra, comme il doit l'être, un jour de prière, de recueillement et de pénitence. Offert aux intentions du Souverain Pontife, pour une paix prochaine et stable, pour la protection de nos soldats, pour la restauration morale et sociale de notre pays, il nous vaudra d'abondantes bénédictions.

La Ligue du Dimanche

Nos dettes

Elles ne diminuent pas, choses certaine. Et l'optimisme d'un Ilsley en mal de deniers, n'y peut absolument rien. La maison Wood, Gundy vient de publier des chiffres qui illustrent la mégalomanie de nos gouvernants. La dette totale du Canada est passée d'un ordre de $4, 500,000,000 en 1939 à environ $14,000,000,000 en 1944. Elle croît avec chaque nouvel emprunt de guerre. Le service annuel de la dette a augmenté de $162,000,000 en 1939 à $374,000,000 en 1944. Il nous faut percevoir $212,000,000 de revenus de plus qu'en 1939, seulement pour payer les intérêts sur notre dette de guerre, charge qui pèsera lourdement sur les budgets d'après-guerre et qui nous empêchera—ce sera l'argument des banquiers—de faire face convenablement à nos devoirs dans le domaine social. Quand on se rappelle que les budgets d'avant-guerre s'établissaient aux environs de $500,000,000, on voit, rien qu'à penser au service de la dette actuelle, les progrès à rebours que nous avons accomplis! Chaque canadien: homme, femme et enfant, doit payer $31.30 par année pour honorer nos obligations sur la dette. En face de ces chiffres, l'administration libérale—et, quant à ça le parti conservateur, puisqu'il n'a cessé d'en demander toujours davantage—peut-être fier de sa politique. Et nos journaux libéraux ont de quoi encenser les chefs du parti!

Sollicitude du Pape pour tous

Paris.—Dans une allocution aux étudiants parisiens sur le "rôle du Saint-Père dans le monde d'après-guerre", Son Eminence le cardinal Eugène Tisserant, secrétaire de la Sacré Congrégation pour l'Eglise Orientale, a souligné le fait que la sollicitude du Pape ne se limite pas aux seuls catholiques, mais s'étend aussi à toute l'humanité.

"A Rome", dit le cardinal Tisserand, "Sa Sainteté a mis une partie du Vatican à la disposition des Juifs persécutés qui y ont trouvé un asile sûr. Son Eminence fit aussi remarquer que le Pape a condamné toutes les formes de paganismes et de totalitarismes, les massacres, les représailles et les arrestations arbitraires, et qu'il a reconnu le droit de chaque nation à la vie et à l'indépendance. "Les hommes connaîtront une paix juste et durable, le jour où ils écouteront la voix du Saint-Père, apôtre de la Paix", a dit Son Eminence, en terminant.

CHURCHILL ET ROOSEVELT ONT SACRIFIE LA POLOGNE

La trahison redoutée depuis des mois est maintenant un fait accompli: l'Angleterre et les Etats-Unis ont sacrifié la Pologne aux ambitions du dictateur russe. Les deux hommes qui avaient incarné jusqu'à maintenant les principes de justice et de droit, les deux hommes en qui les populations libres de pays différents et de croyances religieuses différentes avaient mis leur confiance, les deux hommes dont l'éloquence entraînante a poussé à la mort des milliers de jeunes gens sur les champs de bataille en Europe, en Afrique, en Asie, ces deux hommes, l'un de l'Angleterre et l'autre des Etats-Unis, ont trahi la confiance qui avait été mise en eux. Ils viennent d'écrire l'un des chapitres les plus tragiques, et ayons le courage de le dire, l'une des pages les plus dégoûtantes de l'époque moderne.

En rédigeant ces lignes il nous revient à la mémoire quelques bribes de conversations que nous avons eues avec des membres des forces armées. Le départ leur coûtait beaucoup. Ils savaient que les chances d'un rapatriement étaient minimes. Mais mus par l'idéal que la propagande alliée avait su leur inculquer, ils se disaient heureux d'aller combattre pour la défense de la malheureuse Pologne, pour le soulagement des opprimés sous quelque dictature qu'ils fussent, celle de Berlin, de Rome ou de Moscou.

Ils reconnaissent maintenant que les chefs alliés les ont trompés. Ils ont combattu pour permettre à la Russie de perpétrer ce que l'on défendait à l'Allemagne. L'objectif de guerre des Alliés a changé.

Une seule autorité ose encore résisté à Staline; c'est celle du Vatican. Seul le Saint-Père peut opposer un obstacle sérieux aux visées impérialistes du dictateur communiste, et celui-ci le sait. Aussi a-t-il décidé de miner le prestige dont jouit le Vatican auprès des pays officiellement protestants. Depuis des semaines il tente de discréditer Sa Sainteté Pie XII dans les journaux soviétiques. On sait la réponse que l'*Osservatore Romano* a donnée à ces attaques: "Ces prétendues révélations qui cherchent à se donner l'air, devant l'opinion mondiale, d'être des nouvelles sensationnelles, dit l'*Osservatore* ne sont que des calomnies arbitraires auxquelles, malheureusement, une certaine propagande se laisse trop souvent aller depuis quelque temps".

Moscou réalise cependant que les mensonges qu'elle répand par l'entremise de sa presse ne réussiront pas à détruire l'autorité morale extraordinaire dont jouit la religion catholique. Aussi Staline a-t-il décidé d'opposer au Vatican un organisme religieux qu'il a sorti de l'oubli où il l'avait lui-même plongé et auquel il accorde maintenant son appui et son patronage. Staline, qui disait, en 1937, "nous considérons la religion comme notre pire ennemie. Nous devons la vaincre et la faire disparaître des peuples par tous les moyens possibles. Nous aurons achevé notre oeuvre seulement quand elle n'existera plus dans le monde et que nous la regarderons comme un souvenir historique", n'a pas, à ce qu'on sache, modifié son opinion à l'égard de la religion. Mais Staline est un réaliste; les circonstances ne sont plus les mêmes. Pour faire accepter sa politique d'expansion par les pays baltes, les Balkans et la Pologne, dont les peuples sont profondément religieux, il croit opportun et nécessaire de leur offrir une église, l'église russe, créature servile du pouvoir civil. A ceux qui lui reprocheront son opposition à la religion il répondra qu'il existe un corps religieux en Russie, et que par conséquent la liberté religieuse est reconnue dans l'U.R.S.S., mais qu'il s'oppose seulement à l'intervention du Vatican dans les affaires politiques.

Un correspondant de guerre, actuellement en service dans le théâtre méditerranéen de guerre, écrivait récemment: "La reprise des relations de Moscou avec l'Eglise orthodoxe n'est pas simplement un effort pour cultiver le bon vouloir des nations religieuses, mais plutôt une tentative d'unir les églises grecque et russe orthodoxe afin de former un puissant contrepoids à l'influence catholique dans le centre de l'Ouest de l'Europe".

Tactique qui révèle la souveraine habileté de celui qui tient depuis vingt ans des millions de Russes sous une dictature tyrannique.

Le sort qu'ont connu les pays baltes depuis que les Russes en ont délogé les Allemands, échouera à la Pologne. Et quel sort les soi-disant libérateurs russes ont-ils infligé aux pays baltes? Il ressort des nombreux documents publiés par le "Lithuanian American Council, Inc.," de Chicago, l'"United Latvian American Committee", de New York, et l'"United Committee of Estonian American Organization", de New York que les Russes imposent à ces pays un régime de terreur: arrestations en masse, déportations avec des raffinements de cruauté tel que celui de la séparation des familles; conscription des jeunes gens qui sont envoyés en Russie; représailles contre les organisations nationalistes, comme celles, par exemple, de l'exécution de la population entière de certains villages y compris les femmes et les enfants; bref, des tortures et des exaction semblables à celles que l'on reproche aux Allemands d'avoir infligé à leur peuple", écrivait récemment M. Paul Sauriol dans le *Devoir*. La presse a gardé le silence le plus complet sur les agissements de Moscou dans ces pays. Si ces méthodes sont condamnables — et personne osera le nier — chez les Allemands, pourquoi ne le seraient-elles pas chez les Russes?

Chapitres tragiques de l'histoire: en 1772 la Prusse, la Russie et l'Autriche se sont partagé la Pologne; en 1793 la Prusse et la Russie se sont partagé la Pologne; en 1795 la Prusse, la Russie et l'Autriche se sont partagé la Pologne, en 1939 la Russie et l'Allemagne se sont partagé la Pologne; en 1945 Churchill et Roosevelt ont permis le partage de la Pologne.

La décision qui fut prise cette semaine à Yalta, en Crimée, marque la fin de l'existence de la Pologne comme nation libre, ou plutôt elle annonce qu'une troisième guerre mondiale éclatera quand la Russie aura consolidé ses positions dans les pays qu'elle s'est accaparés.

L.L.

Canada d'abord

Sou ce titre, ainsi débutait dans un éditorial du quotidien "Le Devoir", en janvier, un article de M. Georges Pelletier

On s'étonne un peu partout dans la presse américaine et même européenne, de certaines attitudes de l'Angleterre au sujet de la guerre. Aux Etats-Unis on constate que Londres agit de singulière façon à l'endroit de la Pologne. Et l'intervention de l'Angleterre dans les affaires de Grèce stupéfie nombre de gens. C'est que l'on n'est pas très familier avec l'attitude de la Grande-Bretagne, surtout en temps de guerre. On devrait se rappeler le mot réaliste, déjà souvent cité dans le "Devoir", de l'ancien premier ministre anglais de la fin du XVIIIe ou du commencement du XIXe siècle: "L'Angleterre n'a ni amitiés ni inimitiés éternelles: l'Angleterre n'a que d'éternels intérêts". Le premier de ses intérêts, c'est celui de l'Angleterre. Là-dessus, elle constitue un vivant exemple pour tous les pays du monde; pour nous les premiers. Nous sommes entrés en guerre parce que l'Allemagne attaquait la Pologne, L'Angleterre avait un traité avec la Pologne. Quoi qu'on dise si l'Angleterre n'était pas entrée en guerre, le Canada ne serait pas en guerre à l'heure qu'il est, il ne serait pas endetté comme l'on sait. Il n'aurait pas non plus assisté à la volte-face que l'on a vue à Ottawa, ces semaines-ci. Nous n'aurions pas de conscription pour le dehors, pas plus qu'il n'en est question en Afrique-Sud, ni en Australie. Nous nous occuperions de nos affaires et nous ne serions entrés en guerre, comme les Etats-Unis, que si nous eussions été attaqués d'abord. Il y a chez nous des gens qui ne sont pas de cet avis? C'est qu'ils pensent à l'Angleterre plutôt qu'au Canada.

"Les femmes dans la mêlée" est une réalisation de l'Office national du Film destiné à dire au monde le rôle admirable joué par la femme, de quelque nationalité qu'elle soit, durant le présent conflit.

• •

En Hollande occupée la population, pour ne pas mourir de faim en est réduite à se nourrir de bulbes de tulipes.

Chronique du Collège

Malgré la mauvaise température et les mauvais chemins, de la semaine dernière, la chronique collégiale a réussi à "faire son chemin", et vous revient comme de coutume.

Nous avons passé des jours assez tranquilles cette semaine. Cependant, il est quelques événements qu'il ne faudrait pas passer sous silence.

Pas exemple, la partie de gouret, dimanche soir dernier. Les Pères s'affrontent avec les Humanistes. Dans les buts, Maurice Castonguay, et Eugène Chartrand .. Sur la glace... les joueurs. La victoire est disputée avec acharnement. Les cerbères ont à subir un terrible assaut. En particulier, Castonguay, qui doit subir une collision avec le Père Lajoie. Nous sommes heureux d'annoncer qu'il n'a rien de cassé (je parle de Castonguay, naturellement). La partie se termina avec le pointage de 5 à 3 (si je ne me trompe) en faveur des Humanistes.

A huit heures, les fanfarons (joueurs de la fanfare!) ont la permission d'aller au Capitol assister au concert donné par les Ukrainiens. Quelques-uns revinrent en chantant, d'autres enchantés.

Mercredi soir, les philosophes, désireux de voir ce qui se passe en leur for intérieur après un repas, assistent à des vues dans la salle des Philos et des Rhéios. Nous voyons deux films: l'un sur la digestion, l'autre sur les battements du coeur. Tous sont satisfaits du mécanisme de la digestion. Cependant, tous n'ont pas la même opinion quant aux battements du coeur. Ainsi, Matte affirme que le coeur bat six coups de plus à la minute quand un élève étudie de la philosophie. Paquin, lui dit que le coeur bat le plus lentement (surtout chez les jeunes filles) pendant les éclipses. Les rayons du soleil, auraient, selon lui, une force primordiale, dis-je, pour régulariser le battement. C'est pourquoi, explique-t-il, le coeur bat plus lentement la nuit.

Jeudi, la température dégoutante, empêche les jeux à l'extérieur. Des élèves vont patiner à roulettes, d'autres vont à Copper-Cliff, d'autres enfin vont s'amuser au club St-Louis.

Samedi après-midi, dernier samedi du mois, congé. Quelques élèves vont concourir au tournoi de ski au Ski Club. Dame Malchance, ne leur a pas donné de chance car ils reviennent sans prix.

Variétés-Collège annonce, pour samedi, le 3 mars, son prochain programme de radio .Avis aux intéressés.

La Chronique, vous reviendra dimanche prochain. Nous espérons pouvoir vous entretenir encore quelque peu.

Henri LEMIEUX.

Au Parlement de Sudbury

Orageuse, instructive, amusante: telles furent les qualités de la troisième séance du parlement de Rhétorique, le 20 février, 1945.

Le parlement de Rhétorique étant un parlement modèle, c'est par une prière que s'ouvre la séance. Les députés savent que l'avenir est à Dieu et qu'ils ont besoin de ses grâces pour mener à bonne fin leurs délibérations et leurs projets.

Après la lecture du rapport de la dernière session, pendant que Marc Boyer, le trésorier, procède à l'accaparement des impôts (car nous payons des impôts...mais légers) l'orateur déplie une grande lettre et lit:

"Honorables membres du Parlement,

Attendu... attendu... que ...

Nous les Philos de première année, lançons à messieurs les Rhétoriciens le défi de débattre en présence de tous les élèves du collège une question d'intérêt général. Nous nous chargeons de fournir l'opposition.

A bon entendeur,
Salut
Les Philos de première.

Le défi est relevé sans hésitation car vivant dans une démocratie le peuple doit avoir le droit d'exprimer ses opinions. Alors, dans un avenir rapproché, les philosophes croiseront l'épée avec nous. Le parlement de Rhétorique désire satisfaire tout le monde, même les minorités.

Cet évènement fut suivi d'un acte de contrition parfaite par le ministre de la justice, M. Fernand Gratton, pour avoir manqué aux articles 9 et 10 de la constitution, soit pour insubordination à l'orateur. Mais le naturel revenant au galop, Fernand Gratton lance une diatribe formidable à Gilles Larocque, ministre des travaux publics.

"Vous avez manqué à votre devoir, lui dit-il, et je propose qu'on soumette votre cas à la cour suprême". On fit lecture de la constitution. Or d'après l'article 4 et 32, on ne peut intenter un procès à un ministre pour avoir manqué dans son administration, mais un vote des députés peut le destituer. Notre Gilles l'échappa belle.

Puis vint la grande question du jour: le débat. "Le Français est-il colonisateur" avec le député de Belleterre, Jacques Roberge, pour l'affirmative et le député de La Sarre, Léandre Audet pour la négative. Le premier loua le courage et la faculté d'adaptation du Français à un nouveau milieu avec l'exemple bien frappant de la colonisation du Canada de 1608 à 1760. Le second essaya de prouver le contraire en atténuant la rigueur du climat canadien et en faisant jouer à son profit l'argument que peu de Français vinrent au Canada. Il fallait entendre ces deux grands orateurs. La discussion générale fut courte car certains députés partaient après le débat pour le poste CKSO. Les chanceux, ils s'esquivaient de la récitation des leçons qui portaient sur l'éloquence sacrée. Chose remarquable, les députés interrogés affirmèrent tour à tour que la qualité essentielle du sermon était la concision et même qu'on ne devait jamais dépasser trois-quarts d'heure! Ils sont heureux d'appartenir à un parlement modèle.

Un monologue de Don Rodrigue dans "Le CID" de Corneille, interprété par le député Maurice Saint-Pierre, fut très goûté. Avec son lyrisme mystérieux, romantique, quelquefois emporté, il nous fit frémir et nous aurions souhaité qu'il y eut encore des combattants pour faire durer le monologue.

Cette déclamation non pareille apporta une critique littéraire travaillée par M. André Huneault, député d'Azilda, aussi bien qu'un billet du soir par M. Valiquette, député de Témiscamingue et une improvisation par M. Jean Goulet, député de Fabre, sur le programme "Variété Collège"

Puis on leva la séance par une prière car nous avons confiance qu'une prière termine mieux une cession parlementaire qu'un hymne.

OMER DUBUC
Rhétoricien 1945

Louis Jolliet

Dans son jugement sur Louis Jolliet, découvreur du Mississipi, Ferland dit: "Voilà donc encore un des hommes les plus remarquables du Canada". A l'aide de documents historiques, je prouverai cette affirmation en montrant d'abord les qualités morales de Jolliet et ensuite ses qualités intellectuelles.

Nous trouvons chez Jolliet les hautes qualités morales de tout grand homme de son époque. Si nous lisons la lettre qu'il a écrite à l'intendant du commerce en France le 2 nov. 1633, nous y trouvons la manifestation de sa foi ardente: "Je ne doute pas, dit-il, si le Roi veut qu'on la fasse (en parlant de sa découverte) que vous n'ayez un jour de la joie d'avoir fait porter le premier à ces peuples barbares les lumières de l'Evangile". Faut-il dire aussi que l'âme de notre découvreur ne possédait rien que de noble et de viril. Dans son naufrage près de Lachine, Jolliet lutte pendant quatre heures pour se sauver et rapporter ainsi la nouvelle de sa découverte.

Si je vous parle du courage de Jolliet, vous direz peut-être: "Il n'a pas besoin de nous en parler: quand il s'agit de découvreurs, d'explorateurs ou de fondateurs, on dit toujours qu'ils sont courageux". C'est vrai, on a déjà caractérisé ainsi les lâches comme les braves. Mais, fouillons l'histoire de Louis Jolliet et nous verrons qu'elle est marquée d'un courage indomptable; si Jolliet avait été de la lignée des lâches ou des tièdes, ou bien il n'aurait pas accepté son expédition dangereuse, ou bien Talon et Frontenac qui le connaissaient ne l'auraient certainement pas choisi. Ce n'est pas fausser l'histoire que de dire avec Ernest Gagnon: "Jolliet était de la race des forts, et chez les hommes d'élite la vertu et la force sont inséparables".

En lisant l'histoire des nombreuses expéditions en Amérique, vous trouvez souvent l'idée de la richesse, de l'ambition et des jouissances vulgaires. L'histoire de Jolliet est marquée au coin du désintéressement; il n'a pas accompli sa mission d'aller examiner les gisements de cuivre au lac Supérieur pour s'enrichir, car on ne lui promettait que 400 livres. Son voyage est avant tout consacré au service de son pays; pendant qu'il descend le grand fleuve qui "dort couché dans la savane", selon le mot de Fréchette, il prend des notes et fait des cartes du pays qu'il voit.

Les qualités morales de Louis Jolliet, les voilà comme on les retrouve dans tous les hommes remarquables, tels les La Salle, les Moreno.

L'esprit d'observation de Jolliet saisit d'un trait les paysages qu'il rencontre; en parlant de sa découverte de 1673, il dit: "Je n'ai rien vu d'agréable comme la diversité des bocages et des forêts"; ensuite, lorsqu'il raconte son voyage au pays des Esquimaux, il dit encore des habitants: "Chacun a plusieurs femmes qui sont fort blanches et bien faites".

On est souvent porté à croire qu'un découvreur n'est pas cultivé. Eh bien, Jolliet possédait des connaissances et des talents qui le faisaient rechercher dans les fêtes données par les familles les plus à l'aise du Québec. On voyait en lui un musicien assez habile. Il ne faut pas oublier aussi qu'il eut avant d'Iberville le l'idée de barrer la route aux Anglais dans le Nord-ouest du pays. Partout, Jolliet a su penser et agir.

Voilà les qualités d'un des hommes les plus remarquables et les plus estimables du Canada. Jolliet a gagné la confiance des chefs de l'époque où il a vécu par ses qualités intellectuelles et morales qui le mettent au rang des hommes supérieurs. Jolliet a créé une situation nouvelle en Amérique et a ajouté à l'histoire du régime français un nouvelle geste que Louis Fréchette a si bien célébré par ses vers:

"Et pendant qu'il allait voguant à la dérive,
On aurait dit qu'au loin les arbres de la rive,
En arceaux parfumés penchés sur son chemin,
Saluèrent le héros dont l'énergique audace
Venait d'inscrire encore le nom de notre race
Au faste de l'esprit humain".

Armand THIBAULT,
rhétoricien.

Vient de paraître

"LE ROI DE ROME" (1)
Par
Octave Aubry

La belle biographie que viennent de publier Les Editions Variétés éclaircit le mystère qui flotte autour du fils de Napoléon.

Le jeune solitaire de Schoenbrunn est mort trop tôt. Quelques années encore et il forçait le destin. L'Empereur François eut fini par desserrer ses barreaux ou, plutôt encore, il se fut évadé. On retient un enfant, on surveille un jeune homme. Mais un homme que tant d'espérance anime ne peut demeurer prisonnier dans un palais.

Dans l'état actuel des recherches entreprises sur le *Roi de Rome*, maintenant que la plupart des documents inédits ont échappé à l'ombre des cartons et des liasses, la figure assez incertaine, presque énigmatique, que le fils de Napoléon avait prise pour nous depuis près d'un siècle, reçoit des contours décidés, un franc relief. Que reste-t-il de la légende d'un prince entièrement germanisé, affaibli dès l'enfance par une éducation cauteleuse et arrivé à l'âge d'homme sans esprit, sans volonté, sans ambitions?

Le fils de Napoléon était certes digne d'une haute vie. Certains de ses défauts, son manque d'équilibre, son agitation secrète se fussent atténués avec le temps et aussi avec de bonheur. Volontaire obstiné, avide d'action, il avait le coup d'oeil du chef. Tendre pour qui l'aimait, il montrait des places de dureté que l'existence eut étendues, mais il serait toujours resté noble de coeur.

Octave Aubry, dans une très belle biographie, raconte la pathétique histoire de ce jeune homme au beau front ombragé, à l'oeil bleu plein de tristesse, la bouche toujours prête à sourire, les joues où brillait la jeunesse, le visage où se mêlaient les traits de son père et de sa mère, ces traits avec lesquels tomba en poussière une époque des plus brillantes et des plus glorieuses de l'histoire de France. Un livre pour toutes les bibliothèques.

(1) Un ouvrage de 400 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: $1.75, par la poste, $1.85. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

C'est notre bonheur apparent qui nous fait le plus d'ennemis.—Alexandre Dumas.

"LES CARACTERES" (1)
Par Jean de La Bruyère
avec avant-propos de
René Ristelhueber

Dans la Collection Classique "Variétés", Les Editions Variétés, viennent de publier une édition de *Les Caractères* par Jean de La Bruyère. Cet ouvrage s'ajoute à une collection qui compte déjà les chefs-d'oeuvre comme *Les fleurs du mal* par Charles Baudelaire, *Contes* par Guy de Maupassant, *Fables* de La Fontaine, *Théâtre* de Jean Racine etc...

M. René Ristelhueber, dans un avant-propos d'une belle facture littéraire, résume la vie de Jean de La Bruyère et donne des explications sur ses oeuvres; ces explications permettent au lecteur de trouver un plaisir plus complet à la lecture de cet ouvrage.

La Bruyère vécut sans ambition et sans bruit dans ce glorieux dix-septième siècle, goûtant le plaisir délicat de converser avec les premiers esprits du siècle: Bossuet, Fénélon, Racine, La Fontaine, Molière. Perdu dans la foule des grands seigneurs, hôte et convive des princes, il étudia en moraliste les types curieux qui passaient sous ses regards, notant les vices et les ridicules, réunissant les matériaux de ce chef-d'oeuvre littéraire qui a pour titre *Les caractères*.

"Il est meilleur moraliste, et surtout bien plus grand écrivain que La Rochefoucauld", écrit La Harpe; il y a peu de livres en aucune langue où l'on trouve une aussi grande quantité de pensées justes, solides, et un choix d'expressions aussi heureux et aussi varié, tant son style a de vivacité et de mouvement.

"Dans l'espace de peu de lignes, il met des personnages en scène de vingt manières différentes: et, en une page, il épuise tous les ridicules d'un sot, ou tous les vices d'un méchant, ou toute l'histoire d'une passion, ou tous les traits d'une ressemblance morale. Nul prosateur n'a imaginé plus d'expressions nouvelles, n'a créé plus de tournures fortes ou piquantes."

C'est un ouvrage pour toutes les bibliothèques.

(1) Un volume de 356 pages, publié par Les Editions Variétés. Prix: $1.25, par la poste, $1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Le grand-rabin Israël Zolli, primat de la foi juive en Italie, vient de se faire baptiser dans le catholicisme, en l'église Ste-Marie-des-Anges, de Rome, en même temps que sa femme et que sa fille.

• •

Quand il est parti récemment pour outre-mer, le régiment de Châteauguay, pourtant un régiment formé exclusivement de conscrits, avait réussi à enrôler volontairement plus de 80% de ses membres.

• •

En Hollande occupée, la peine de mort attend ceux qui se permettent d'employer l'électricité.

Tandis qu'ils attendaient l'ordre de se lancer à l'attaque, ces Canadiens sur le front ouest continuèrent à harceler les Allemands avec leur artillerie et en même temps réussirent à s'installer confortablement. Sur cette photo on voit une salle de mess d'un régiment d'artillerie canadien, quelque part en Hollande, pendant l'heure du lunch.
(Photo Armée canadienne outremer)

Opinions et événements

collaboration spéciale à
l'Ami du Peuple
par Jean-Claude Richelieu

AU PARLEMENT QUEBECOIS

La présente session sous le gouvernement de M. Duplessis va bon train. Ce qu'il y a d'intéressant c'est le renouveau de jeunesse qui semble régner avec l'apparition de nouveaux groupes politiques. M. David Côté, de la C.C.F. fait montre de beaucoup de pétulance même si quelquefois il lui arrive de dire des choses qui n'ont guère de bon sens, même s'il lui arrive de se contredire. Les jeunes politiques du Bloc Populaire prennent souvent la parole, spécialement M. André Laurendeau, leur chef provincial. Nous avons vu aussi M. René Chaloult, nationaliste indépendant, présent aux débats de la Chambre.

Il sera bien intéressant aussi de suivre M. Duplessis et ses partisans, qui semblent poser le pied avec précaution; et M. Godbout et les libéraux, qui murigènent, à tort ou à raison, de sacrifier l'autonomie provinciale.

La session promet des événements dignes d'attention.

• •

AUGMENTATION DE 50% DE L'IMMIGRATION

Le "Canada", journal de Montréal, publiait récemment une dépêche de la Presse Canadienne ayant trait à l'immigration au Canada. C'est un porte-parole du ministère des Ressources naturelles, — autant vaut dire qu'il s'agit d'une déclaration officielle,—qui confiait à la Presse Canadienne ces chiffres d'un vif intérêt. Voici le tableau succinct que donnait le "Canada" à ses lecteurs:

	1943	1944
Anglais	3,151	6,337
Irlandais	312	586
Ecossais	324	707
Gallois	47	83
Etats-Unis	4,401	4,509
Races nordiques	176	352
Autres races	93	227
	8,504	12,801

D'autre part, la dépêche de la Presse canadienne nous fournit ces détails sur la répartition des immigrants:

Ontario	6,361
Québec	2,065
Nouvelle-Ecosse	2,003
Cololmbie canadienne	1,130
Nouveau-Brunswick	602
Alberta	598
Manitoba	493
Saskatchewan	423
Ile-du-Prince-Edouard	69
Territoire du Yukon	8
Territoires du Nord-Ouest	2
Autres détails:	
Hommes	2,391
Femmes	6,253
Adultes	8,644
Enfants (moins de 18 ans)	4,157

Sur le total de 12,801, il y avait 234 immigrants d'origine française, et 10 Belges.

"A l'heure où l'on nous dit et redit que tout ce qui compte en Grande-Bretagne est directement ou indirectement employé à la guerre, où la Grande-Bretagne sait utiliser tous les contingents d'outre-mer, pourquoi le nombre des immigrants qui quittent ses rives pour les nôtres augmente-t-il pratiquement de 100%?" (Omer Héroux)

• •

POSTE DE RADIO FRANÇAIS POUR LE MANITOBA

"On nous apprend d'Ottawa que le gouverneur-général en conseil a approuvé le 8 février 1945, la recommandation des gouverneurs de Radio-Canada et du ministre de la Reconstruction à l'effet qu'on accorde une licence à Radio-Saint-Boniface Limitée, société incorporée, ainsi que la recommandation des techniciens de Radio-Canada. En conséquence, le gouverneur-général en conseil a donc donné son approbation le 6 février 1945" (La Liberté et le Patriote, le 16 fév.)

Les Franco-Manitobains auront donc, enfin, un poste français à leur disposition. Un fait qui vaut la peine d'être signalé car c'est une nouvelle victoire à la gloire de ceux qui luttent depuis toujours. Nouvelle victoire pour tous les Canadiens français. Un nouveau pas vers l'épanouissement de l'élément français au Canada.

• •

LA CAISSE POPULAIRE STE-ANNE

Enfin, Sudbury possède sa Caisse populaire. Nous en sommes très heureux. L'Ami du Peuple a souvent publié des articles préconisant la fondation d'une Caisse, des articles expliquant le mouvement coopératif. De nouveau, il vous invite à participer à ce beau mouvement de reconstruction sociale. Tous les Canadiens français qui ont à coeur le relèvement de l'ouvrier doivent sans plus tarder devenir membres de la Caisse Populaire Ste-Anne. Pour plus de renseignements, nous vous conseillons de rencontrer M. Edouard Adam.

• •

UN TEMOIN IRRECUSABLE

"Je suis un citoyen américain déménagé vers 1920, à Montréal, et j'ai passé une dizaine d'années à voyager à travers la province de Québec où je fus en rapport avec des hommes d'affaires et des membres de professions libérales. A vrai dire, je n'ai jamais entendu aucun Canadien français faire de malicieuses remarques à l'endroit de Canadiens anglais. J'ai trouvé que les Canadiens français sont très hospitaliers et en général de bons citoyens. En ma qualité d'Américain, j'ai toujours eu du plaisir à négocier avec eux.

"En comparaison, j'ai déménagé, vers 1930, en Ontario, où j'ai passé dix ans à voyager à travers la province. Au cours de cette période, il ne passa pas un jour où je n'entendis des remarques les plus injurieuses à l'endroit des Canadiens français. Vous n'avez qu'à comparer des articles de fond des quotidiens de Toronto avec ceux des journaux français de Montréal, et je suis sûr que vous tomberez d'accord avec moi.

"Puis-je suggérer aux Canadiens de langue anglaise de l'Ontario d'adopter ce proverbe: "Vivre et laisser vivre". Après tout, Toronto n'est pas la seule ville au Canada. En outre, je viens de la côte du Pacifique où j'ai fait un voyage d'affaires, et je crois, à moins que M. Drew ne se taise, que le Canada tout entier se tournera contre l'Ontario."

La "Feuille d'Erable" qui cite cet observateur, M. Wood, commente: "Nous sommes heureux de faire écho à ces justes paroles, étant donné que nos lecteurs n'en lisent pas très souvent de semblables dans les journaux dont ils font leur lecture de chevet. Bien que ce monsieur ne parle pas "comme les autres" nous prétendons qu'il est bien plus près de la vérité que certains grands oracles qui continuent de se prendre au sérieux".

• •

LA SOCIETE HISTORIQUE DU NOUVEL-ONTARIO

Cette société a publié récemment un bulletin qui mérite une large diffusion. L'oeuvre du P. Taché qui nous fait connaître la flore de notre petit coin de terre et de nos montagnes, devrait être entre les mains de tous nos jeunes des écoles et de tous...les adultes. Ce bulletin offre ce grand avantage d'être abondamment illustré.

L'amour de notre petite patrie sudburienne incrustera en nous un patriotisme vivant et vivificateur.

Ce bulletin est en vente à la Librairie loisirs et au collège du Sacré-Coeur au prix de 25 sous.

Les arts aspirent tous à rejoindre la prière.—Henri Brémond.

Verner

Monsieur et Mme Alcide Ducharme, de Hamilton, visitaient des parents à Verner, Lavigne et Sudbury la semaine dernière.

Lundi dernier, le 20 février, en l'église St-Jean-Baptiste, de Verner, eurent lieu les funérailles de M. Joseph Leduc.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. l'abbé W. Bradley, de River Valley, était de passage ici récemment.

Nos militaires Jacques Lafond et A. Roberge ont visité leurs familles la semaine dernière.

SECTION JUVENILE

Mardi après-midi, le 20 février, les membres de la section juvénile Elizabeth Bruyère, c.a.d. les élèves de la 7e et 8e année de l'école du village, présentaient à leurs parents et amis une intéressante séance dont la majeure partie des numéros étaient consacrés à marquer le centième anniversaire de la fondation de la communauté de leurs dévouées maîtresses religieuses, les Rév. Soeurs Grises de la Croix.

VUES ANIMEES

Dimanche dernier, avait lieu à la salle paroissiale une intéressante représentation cinématographique présentée par M. R. Leroux. Nos paroissiens ont pu assister par l'écran à la Passion de Notre-Seigneur.

CENTENAIRE

Lundi matin à huit heures, était chantée en l'église paroissiale une grand'messe d'action de grâces à l'occasion du centenaire de la fondation de la communauté des Rév. Soeurs Grises de la Croix, de Ottawa. Puisque depuis au-delà de 25 ans un bon nombre de ces dévouées religieuses se dépensent inlassablement pour le bien des nôtres dans la paroisse nous profitons de l'occasion pour leur rendre hommage et leur témoigner notre vive reconnaissance.

A toutes ces pieuses filles de mère E. Bruyère, fondatrice, nous offrons nos voeux les plus sincères.

Nous sommes heureux d'apprendre que notre bonne supérieure de l'école St-Jean-Baptiste, Rév. Soeur Bruyère, à l'honneur d'être l'arrière petite-nièce de la pieuse fondatrice des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa.

Plus de 106 volontaires de la province de Québec servent actuellement avec la Croix-Rouge sur les fronts européens.

• •

Une idée du prix des vivres en Hollande: Une pomme de terre bouillie, sans sel, se vend $0.65; un pain d'une livre, sur le marché noir, vaut $54.00.

Pour vos revues et vos journaux préférés adressez-vous, venez ou écrivez à la

Librairie Loisirs

82 rue Beech **Tél. 3-0700**

REVUES.

"Aujourd'hui" — "Le Recueil":
seuls digests français au Canada. Reproduction des meilleurs articles de nos revues et journaux du mois. Excellents. Mensuels. Ch. 25c

"L'Action Nationale":
organe mensuel de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français au Canada et en Amérique. Ch. 25c

"Voici la France de ce Mois":
revue mensuelle traitant des grands problèmes du monde, surtout de la France. Ch. 25c

"Relations":
Excellente revue de documentation, d'information et d'action sociale sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus. La seule du genre au Canada. Mensuel. Ch. 25c

"La Famille":
Excellente revue se spécialisant sur les problèmes de famille, de maison, de parents, d'enfants, etc. Mensuelle. Ch. 10c

"Paysana":
revue mensuelle d'arts domestiques. Excellente pour celles qui veulent apprendre ou s'aider dans les travaux de lingerie, patrons, broderies, etc. Ch. 10c

"L'oeil":
Elégante revue populaire abondamment illustrée, littéraire et politique. Mensuelle. Ch. 10c

La Revue Populaire — La Revue Moderne
La Petite Revue:
élégantes revues, très lues à cause de leur roman complet. Mensuelles. Revue Populaire, Revue Moderne, ch. 15c.—La Petite Revue, ch. 10c

"Le Film":
Revue traitant de cinéma. Mensuel. Ch. 10c

"Le Samedi":
Magasine hebdomadaire, abondamment illustré, renommé pour son feuilleton. Ch. 10c

"Jovette":
revue mensuelle pour dames et demoiselles, renommée pour la qualité de son roman complet ainsi que pour ses articles sur les problèmes féminins. Ch. 25c

JOURNAUX

"La Boussole":
journal indépendant et bi-mensuel. Entièrement au service de la cause française en ce pays. Ch. 5c

"Le Bloc":
journal hebdomadaire. Organe officiel du Bloc Populaire Canadien. Très à la page et franc, c'est le meilleur journal politique au Canada. Le directeur en est Léopold Richer, l'un des plus compétent de nos journalistes au patriotisme éprouvé et éclairé. 5c

La Patrie, ...07
Le Petit Journal, .05
Le Photo Journal, .05

Pourquoi chaque semaine ne pas vous adresser à nous pour vos revues et journaux préférés. Nous nous ferons un plaisir de vous servir.

LIBRAIRIE LOISIRS

Pour les gars du déjà célèbre Régiment de la Chaudière, actuellement sur le front ouest en Europe, la neige de Hollande ou la neige du Canada, c'est du pareil au même. Elle n'a jamais été un obstacle pour un vrai Canadien. En haut à gauche: les soldats R. Blouin, de Québec, et A. Fournier, de Grand Falls (N.B.), et le caporal Lucien Savoie, de Shannonville (N.B.), font l'essai d'armes nazies capturées; dans la photo de droite, les soldats F. Francoeur, de Gaspé, Joseph Deshaies, de Drummondville, et John Chénier, de Masson (Qué.), montés dans une chenillette lance-flammes, donnent la suée au Boche. En bas, même ordre: les soldats R. Doyle, de Havre St-Pierre (Qué.), et P. Fortin, de La Tuque, et le capitaine E. Lavoie, de Matane, consultent la carte avant de se diriger plus avant à l'intérieur du Reich; à droite, les soldats Jos. Ernest Richard, de Noranda, et Robert Couturier, de Montauban (Qué.), s'entretiennent quelques instants avant de poursuivre leur route. (Photo Armée canadienne outremer)

Le monde sportif

PAR ANDRÉ LÉCUYER

Trois grandes parties d'Exhibition terminent une semaine de hockey dans le Nickel Belt. Au Collège une partie d'Exhibition entre le Grand Club du Collège et l'équipe de l'Esturgeon attira de nombreux spectateurs. Les visiteurs ne surent tenir tête à la vitesse des collégiens et perdirent la partie par le pointage 8-1. Jouée sur une glace raboteuse et par un temps défavorable la partie manqua de jeu d'ensemble, et ne sut satisfaire tous les goûts. Les étoiles de la joute furent sans contredit René Gauthier du collège qui enregistra quatre francs buts, et Cyrille Paquette de la même équipe qui en compta trois à la suite de cette partie, nous apprenons que le Collège se prépare pour visiter tout prochainement l'Esturgeon et ensuite se rendre à North Bay.

• •

L'autre soir à l'Aréna de Copper Cliff, l'équipe Open-Pit, se vit infliger sa première défaite de la saison par le puissant Hull Volants. Au cours des deux joutes d'exhibition entre les mêmes équipes, le jeu fut rapide, excellent et sans punitions, ce qui se voit très rarement de nos jours. Pour 80 minutes consécutives, lors des deux joutes les gars de l'Open-Pit, furent tenus en échec, ce qui prouve la puissance formidable du club visiteur. Les Volants s'attirèrent les applaudissements de la foule en remportant la première joute par le pointage 6-4. Dans cette partie, l'Open Pit avait pris une avance de 4 points au cours de la 1ère période et semblait être parti pour la gloire, mais dès le début de la deuxième les visiteurs prirent l'offensive et maitrisèrent le jeu.

La deuxième joute fut des plus sensées. Après une première période sans points, les volants enregistrèrent le seul but de la 2e période sur un but de Gauthier. Le Open-Pit se ressaisit et dès la troisième entraîné par le brillant Tim Dewey, il compta son premier point. Quelques minutes plus tard, Webster lança l'Open Pit en avant et Dewey assura la victoire en comptant son deuxième point.

• •

Voici qu'on nous rapporte les résultats de la partie d'Exhibition jouée samedi soir dernier à l'Esturgeon, entre le Club St-Louis de Sudbury et l'Esturgeon. La partie retardée de 1 heure et 37 minutes environ eut un lent début, mais peu à peu les joueurs prirent de l'équilibre et fournirent aux 200 spectateurs un jeu très rapide et supérieur. L'Esturgeon remporta la victoire 5-4.

Souvent, quand des soldats sont encerclés par l'ennemi, des femmes médecins et des infirmières sautent en parachute pour les secourir. C'est leur rôle qu'illustre "Les femmes dans la mêlée", une production de l'Office national du Film.

La doctrine raciste

Les Allemands font remonter fort loin l'éveil de ce qu'ils appellent "la conscience raciale allemande". La doctrine raciste est tout entière formulée dans les *Discours à la Nation allemande* de Fitche, en 1808. Tout s'y trouve: sophisme ethnographique, qui fait du peuple allemand, un des peuples les plus mélangés du monde une race pure; sophisme linguistique, qui fait de la langue allemande une langue originelle; messianisme racial, qui fait de la race nordique germanique la race élue destinée à donner au monde la *pax germanica* avec, comme moyens de réalisation, le militarisme et le machiavélisme politique. Tout s'y trouve, jusqu'à l'antisémitisme Fichte refusant le droit de citoyenneté aux Juifs parce qu'impurs.

A chaque génération, les mêmes thèmes sont repris avec des revendications de plus en plus ambitieuses. Fichte n'en est encore qu'à réclamer un Reich unique qui formera un Etat économiquement fermé. Après la fondation de l'Empire bismarkien apparaissent les thèmes de l'Etat tentaculaire de Lamprecht, de l'hégémonie universelle de la race allemande de Ludwig Reimer, du pangermanisme intégral de Bernhardi, de la guerre éternelle de Klaus Wagner, qui aboutissent à former la mystique du sang et du sol dont la notion de *Volkstum* est le dogme central.

A l'idée française de la Nation fondée sur la volonté spontanée des populations intéressées de vivre ensemble, telle que la manifestèrent les diverses provinces françaises à la Fête de la Fédération nationale, au Champ de Mars, le 14 juillet 1790, les penseurs d'outre-Rhin opposent la notion du *Volkstum* fondée sur la prétendue communauté de sang. La question de savoir si l'Alsace et la Lorraine doivent appartenir à la France ou revenir à l'Allemagne ne dépend nullement de la décision des habitants, mais des données de l'ethnographie. Au principe des nationalités se substitue la maxime formulée à la première page de *Mein Kampf*: "Tous les hommes de même sang doivent appartenir au même Reich.

L'Etat est l'instrument de conservation, d'épuration et de prolifération de la Race, en vertu de ce soi-diant principe biologique que seules les races pures sont créatrices et que le mélange des sangs provoque la décadence des civilisations et l'abâtardissement des individus.

Partant de là, Hitler déduit les devoirs de l'Etat raciste. Il doit réunir tous les Allemands dispersés dans le monde, dans un même Reich, sous un seul Fuehrer. Il doit exclure de l'Etat allemand tous ceux qui ne sont pas de sang allemand. Il doit épurer physiquement la race par la stérilisation des dégénérés, l'enseignement de l'eugénisme, les exercices sportifs et militaires et l'interdiction des mariages mixtes. Il doit épurer moralement la race, en faisant subir à tout crédo religieux, à toute conception philosophique, à toute recherche scientifique, à toute expression artistique ou littéraire l'épreuve probatoire de la convenance à la race. Il doit prohiber toute formé d'internationalisme. Enfin, son plus grand devoir est de conquérir l'espace vital qui permettra à la race allemande de prospérer au lieu et place des peuples dégénérés. Pour celà, il faudra "annihiler la France", qui fait courir à l'Europe l'effroyable danger d'un immense Empire négroïde allant du Congo au Rhin; il faut détruire ces Etats bâtards, la Pologne et la Tchécoslavaquie; et rejeter le Slave au delà de l'Oural, afin de réaliser un *vacuum* pour le peuplement, il conviendra d'organiser le monde au service de la race maîtresse, nous dit-on, nous tous, écrit Adolf Hitler, que, dans un avenir éloigné, l'homme peut se voir placé devant des problèmes dont la solution sera la vocation d'une race suprême de seigneurs qui dispose des richesses et des possibilités de tout le globe terrestre".

Vraiment...

Il ne faut pas prendre au sérieux la rumeur, lancée à Québec à l'effet que M. King projetterait de tirer le Canada hors du Commonwealth. Il s'agit d'un truc de propagande électorale pour le marché Québecois, tout uniment. Comme copie à sensation, c'est bien trouvé évidemment.... Mais il se trouve que la vérité est tout autre.

• •

Des 4,226 travailleurs de l'aluminum qui votaient, l'autre jour, à Arvida, sur le choix d'une représentation pour le contrat collectif, 2,696 ont voté pour les Syndicats Catholiques Nationaux cependant que le C.I.O. n'a reçu que 885 votes. En vérité, le C.I.O. met bien du temps à comprendre que l'ouvrier canadien-français ne croit pas le C.I.O. capable de le représenter avec une pondération qui rende justice et à l'employeur et à l'ouvrier. Fred Rose se plaignait récemment de ce que les Syndicats Catholiques "isolaient" l'ouvrier du Québec, l'emmuraient hors de ses camarades. Si les votes comme ceux d'Arvida continuent, ce sera le C.I.O. qui sera le grand isolé.

• •

A l'instar de bien des villes du Québec, Halifax se prévaut d'une longue coutume de faire alterner les maires catholiques et les maires protestants. Le maire actuel, M. Fox, 37 ans, veut briser cette tradition qui l'empêche de rester maire. Son assistant, M. Ahern, qui se présente à la mairie, estime que Halifax s'est toujours trouvée bien de cette alternance. Dans notre province, ce sont surtout les maires canadiens-anglais et ceux canadiens-français qu'on fait alterner. En situant la controverse sur le terrain de la religion, Halifax court gros risque de mettre à mal et pour longtemps les bonnes relations entre catholiques et protestants de la place et même du district. Les Néo-Ecossais devraient savoir, comme dans les autres provinces, que la religion est un projet tabou dans la politique.

• •

Des observateurs politiques croient voir en France un courant décisif vers la gauche, voire vers l'étatisme. D'autres, se ravisant, se demandent bien comment l'individualisme français s'accommodera de la formidable machine bureaucratique qui résultera du contrôle d'Etat sur l'industrie française. Comment le Français moderne, qui pestait déjà contre les formules de l'Administration, s'arrangera-t-il de l'enrégimentation dont il a souffert plus particulièrement durant la guerre, aux mains de l'Occupation? La faim de liberté, qui lui est venue bien avant la Libération, voudra-t-elle des bandelettes de l'Etat totalitaire? On croit plutôt, à en juger par l'organisation qui commence des mines françaises, que l'industrie française avec des subsides temporaires de l'Etat, demeurera largement dans les cadres de l'entreprise privée, avec, sur les bureaux de direction, juste les fonctionnaires qu'il faudra pour représenter le concours secondaire du gouvernement.

Qu'est-ce que le souvenir des hommes? Une heure de travail pour un marbrier.—Alphonse Karr.

• •

Les rois préfèrent la vanité flatteuse au dévouement sévère.—Châteaubriand.

A. FOURNIER LTEE
ASSURANCES
FONDEE 1896
TEL. 7-7546 — 11 RUE ELM, EST

SUDBURY — ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 5-5621 — 142 RUE EYRE

Fashion Craft Shops Ltd.
Complets pour messieurs
18 rue Elm, est — Téléphone 3-0523

W. ALBERT MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES DE CHOIX
Angle des rues King et Clinton — Tél. 3-0601
Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

Pour les réceptions de mariages, les danses, et autres activités sociales, la salle de danse de l'Hôtel Frontenac est à votre disposition
l'Hotel FRONTENAC

42 rue Borgia — Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 — 185, rue Lorne

KARL LEHTO
J.-T. PAQUETTE, Propriétaire
SPECIALITES POUR HOMMES
Habits sur mesures — Chaussures "Strider"
Chemisees "Tooke"
Valises, malles... — Chapeaux "Biltmore"
ASSORTIMENT COMPLET D'HABITS DE TRAVAIL
84, rue Durham Sud — Tél.: 6-6641

KELLY'S RADIO SHOP
Service de réparation pour tout modèle par des experts. Garanti de trois mois par écrit. Nous achetons, argent comptant, votre vieux radio.
TEL. 6-6381 — 113 rue DURHAM sud, SUDBURY

J.-B. DUCHARME
Service Funéraire
73 rue Beech — Téléphone: 6-6302

QUAND VOTRE MONTRE A BESOIN DE REPARAGE
ATTENTION !
Il n'y a rien de plus important que de la faire examiner par un expert. Pour cet important service, nous vous conseillons d'aller chez —
ED. LAURIN
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
49 rue Cedar — Téléphone 3-0611
EN HAUT DE LA BANQUE ROYALE

LA VIE AGRICOLE

Sur le front de la colonisation

La marche de la colonisation chez les fils du Canada-Français c'est la manifestation d'une semence de cette civilisation distinctement nôtre sur ce continent américain. Elle s'est fait conquérante en pratiquant, dans la forêt laurentienne d'abord, des "éclaircies" qui devinrent des fermes ,des paroisses, des diocèses. Ces humbles, mais grands bâtisseurs de pays, colons d'hier, colons d'aujourd'hui rêvaient, rêvent pour eux, pour leurs enfants un domaine agricole; pour leur pays, pour leur nationalité d'autres clochers à l'ombre desquels ils pourraient, pourront continuer d'agrandir le patrimoine national d'après une formule efficace au triple point de vue religieux, social, économique.

Deux paroisses-vedettes, à deux stages différents de progrès, une n'a qu'onze années d'existence, l'autre n'a pas encore célébré ses noces d'or, les deux démontrent une fois de plus que la véritable colonisation de "chez-nous" — le mariage de la "bonne terre" avec du "bon monde" suivant l'expression juste et pittoresque d'une missionnaire-colonisateur averti et dévoué — donne toujours de bons résultats, mêmes jugés à l'aune matériel de la piastre!

Ste-Anne de Roquemaure, fondée en 1933, possède dans ces cadres au delà de 170 familles, chacune avec sa maison, sa grange, son modeste cheptel, la paroisse s'enorgueillit de sa belle église, presbytère, écoles etc. Dans la domaine coopératif elle va de l'avant, son syndicat coopératif fait pour au delà de $60,000. d'affaires par année, sa Caisse populaire va de progrès en progrès, un syndicat de bûcherons, travaillant sous l'étendard coopératif, le premier du genre dans l'ouest du Québec, parle d'une ristourne d'une vingtaine de mille dollars à ses membres pour les opérations forestières en cours. Tout cela dans l'espace de onze ans!

Et cette autre paroisse, jeune encore, elle n'est pas encore cinquantenaire: St-Bruno-de-Guigues. Là se trouve une population de 232 familles, 1,332 âmes. Un temple renové, d'une belle allure, presbytère, dépendances, salle paroissiale sont la propriété exclusive de la fabrique car il n'y a pas un sou de dettes sur de tels biens. Les chiffres suivants parlent pour eux-mêmes: Depuis la fondation d'une Caisse populaire, il y a 8 ans dans la paroisse, cette organisation a reçu en dépôts $2,267,-438.06, les dépôts pour 1944 atteignirent la jolie somme de $509,261.27, l'actif de la Caisse se chiffre à plus de $130,000.00. Et St-Bruno-de-Guigues possède une beurrerie coopérative de taille, des cercles d'études, de l'U.C.C., etc. C'est une belle réussite sociale et économique.

La colonisation c'est un placement à longue échéance, un placement de tout repos qui a donné hier, donnera demain des dividendes de vie! Nos législateurs éclairés, patriotes se doivent de la doter de subsides généreux pour qu'elle continue la tâche assignée — agrandir la civilisation de "chez-nous"!

Le petit lait pour les porcs

A la suite d'essais conduits à la Station expérimentale de Normandin, P.Q., pour connaître la valeur alimentaire du petit lait ajouté aux grains dans les rations du porc à bacon, on a abouti aux conclusions suivantes: Le petit lait est un aliment hydrocarboné et devrait être donné avec une ration de grains contenant au moins 6 pour cent d'aliments protéiques pendant la période de croissance, c'est-à-dire à partir du sevrage jusqu'à ce que le porc ait atteint le poids de 125 livres sur pied et le poids du marché.

Pendant la période de croissance le petit lait peut être donné à raison de cinq livres par livre de moulée, distribuée en trois repas par jour. Il faut que le lait soit aussi doux que possible, et l'on doit pour cela le sortir de la fabrique dès qu'il est offert et le conserver dans des contenants propres. Il reste doux plus longtemps s'il est refroidi. On ne devrait jamais donner aux porcs du petit lait décomposé. On devrait toujours également, à titre de précaution sanitaire, le pasteuriser parfaitement avant de le donner aux pores. Les résultats indiquent que le petit lait est de 70 pour cent aussi utile que le lait écrémé dans l'alimentation des pores.

Pour l'arrivée des poussins

"Soyez prêt à recevoir vos poussins et à en prendre soin dès qu'arrivent," dit M. R.-M. Hopper, de a ferme expérimentale de Brandon, Manitoba. C'est là une condition essentielle au succès. La première précaution est de réparer, s'il en est besoin, et de nettoyer à fond le logis ou cabane qui doit les abriter. On examinera les portes, les châssis pour supprimer tous les courants d'air. Pour enlever toute la saleté accumulée qui pourrait être une cause d'infection, on nettoiera à fond l'intérieur du bâtiment et on le récurera avec une solution d'eau et de lessive. Un vieux balai usé fait une excellente brosse pour ce récurage. Lorsque les surfaces du bâtiment sont sèches on les arrose sous pression avec un désinfectant. Le blanchiment au lait de chaux rend l'intérieur plus clair, et c'est aussi une bonne précaution sanitaire. Quand on se sert de lait de chaux, on peut y mélanger le désinfectant et l'appliquer en même temps. Toutes les parties du mobilier — nourrisseurs, auges, abreuvoirs, etc. — doivent aussi être nettoyées et mises en bon état.

Cet examen devrait se faire aux tout premiers jours de la saison, pour que l'on puisse commander toutes les parties nécessaires longtemps d'avance. On examinera les tuyaux du poêle pour voir s'ils portent des piqûres de rouille et on les remplacera s'ils en ont. On installera une clef de réglage dans la partie du tuyau qui est la plus près du poêle. Les poêles d'éleveuses sont pourvus de thermostats pour régler le tirage. On essaiera ces thermostats pour être sûr qu'ils fonctionnent bien. On les mettra pour cela dans de l'eau chaude pour voir s'ils se dilatent. Les thermostats qui ne se dilatent pas n'ont aucune valeur. On mettra le poêle en place et on le fera fonctionner plusieurs jours avant l'arrivée des poussins. De cette façon le logis sera bien réchauffé et le conducteur s'habituera à la façon d'attiser le feu et de régler le tirage pour maintenir la bonne température. C'est une bonne précaution que de suspendre un thermomètre au bord du capuchon de l'éleveuse, de telle façon que le bulbe du thermomètre soit environ deux pouces du plancher. Il devrait enregistrer une température d'environ 95 degrés F et être maintenu à ce point pendant la première semaine de l'élevage.

Pour empêcher les courants d'air sur le plancher, c'est une bonne précaution que de réchauffer l'extérieur de la cabane d'élevage jusqu'à une hauteur d'environ deux pieds. Une cabane bien construite, sans courants d'air, est plus facile à maintenir à la bonne température et c'est aussi celle qui coûte le moins cher à chauffer. De même que pour les pièces de réparation, on devrait se procurer longtemps d'avance le charbon pour le poêle.

COMMENT LES INSECTES RESPIRENT

Les insectes diffèrent des autres animaux par le fait qu'ils respirent au moyen d'un certain nombre de petites ouvertures appelées stigmates sur les deux côtés du corps. Ces ouvertures ne sont pas reliées à des poumons, mais à une série de tubes à fines branches qui se prolongent dans toutes les parties du corps et portent l'oxygène directement au torrent du sang.

70 marins du C.P.R. se sont distingués en mer

—Photo Atkinson de Kraus, Vancouver.

La liste des marins de la flotte du Pacifique Canadien, décorés pour conduite héroique au cours de cette guerre, s'est allongée récemment par l'addition des quatre héros dont les photographies apparaissent ci-dessus. Ce sont, de gauche à droite, le lieutenant M. D. Atkins et le premier ingénieur T. M. Atkinson, qui ont été créés membres de l'Ordre de l'Empire, puis le capitaine R. McKillop, qui a été cité à l'ordre du jour, et le premier ingénieur E. E. Vick, qui a reçu la médaille de guerre des Lloyds, pour bravoure en mer. Le lieutenant Atkins se trouvait à bord des paquebots "Empress of Asia" et "Empress of Canada" lorsqu'ils furent coulés par l'ennemi. Atkinson fut décoré pour ses services sur les eaux dangereuses de l'Atlantique. McKillop fut cité pour sa belle conduite le jour de l'invasion de la Normandie, alors que le navire à bord duquel il se trouvait fut coulé par l'action de l'ennemi. Ces quatre derniers noms portent à 70 le nombre des marins du C.P.R. décorés pour leur brillante conduite depuis le début des hostilités.

TRIBUNE LIBRE

EN REPONSE A UNE TRIBUNE LIBRE

Dans l'Ami du Peuple du 15 février apparaissait une lettre signée: un C.C.F., où l'auteur se demande pourquoi présenter un Bloc dans la région. La C.C.F., dit-il, entre autres choses, a un magnifique programme agricole et ouvrier, pose des actes qui veulent l'indépendance du pays, etc.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet. Prenons d'abord la politique ouvrier et agricole. Cette question est surtout du ressort des provinces non du fédéral. Nous, Canadiens-français, avons été pour la décentralisation dans le passé, ce fut une des conditions de notre survivance, et ce l'est encore aujourd'hui. Aussi devons-nous lutter autant que possible contre la centralisation d'Ottawa sur les provinces pour que survive l'esprit de la confédération: un groupe d'états différents unis ensemble seulement pour des points d'intérêts communs. L'agriculture et la législation ouvrière est par conséquent du ressort surtout des province. Et si le pouvoir de ces derniers sur ces matières a été amoindrie par l'action accapareur du fédéral, il faut lutter pour leur rendre ce qu'il leur a été enlevé, et non pas tâcher de dépouiller davantage les provinces comme la C.C.F. le veut.

Quand à ce qui a trait à l'autonomie du pays, j'aimerais poser quelques questions au C.C.F. Comment la C.C.F. peut-elle être pour l'autonomie quand elle s'est montrée aussi impérialiste que les autres. L'élection de Grey North chez les C.C.F. s'est faite en accusant le parti libéral et McNaughton de n'avoir pas fait assez pour la guerre. Comment la C.C.F. a-t-elle voté au sujet de la guerre: participation, plébiscite, dons des milliards, conscription, etc., etc..... Toujours en faveur. Elle a toujours voté contre ceux qui voulaient que le Canada ne se mêle pas de ce qui ne le regarde pas.

Et non content de ce que les libéraux ont fait (ruine du pays et de nos descendants pour des générations—dette de 20 milliards que nous devons payer.) elle veut en plus conscrire toutes les richesses avec les hommes. Et vous direz que la C.C.F. est pour l'autonomie? Dites-vous ça à vous-même, M. le C.C.F., non pas à des hommes intelligents et qui lisent les journaux.

A part ça pourquoi a-t-on remplacé M. Woodsworth, fondateur de la C.C.F., un vrai canadien celui-là, par Coldwell, l'impérialiste? Vous savez n'est-ce pas que ceci est arrivé immédiatement après la déclaration de la guerre à l'Allemagne, après que M. Woodsworth en pleine chambre se fut opposé carrément à la participation. Voici par quelles paroles à jamais mémorables (tout à l'honneur de Woodsworth), il termina son discours:

— "Eh bien! J'ai des fils et j'ose croire qu'ils ne sont pas des lâches. Mais, si l'un d'eux, non pas par lâcheté, mais par conviction, consent à s'affirmer nettement à cet égard et s'il lui faut courrir le risque du camp de concentration ou du peloton d'exécution, il me causerait plus de fierté qu'en s'enrôlant dans l'armée". (8 septembre, 1939, Ch. des Com.)

Pourquoi, encore une fois, s'est-on débarrassé de Woodsworth après ce discours? N'était-il pas le chef, l'inspirateur et le fondateur de la C.C.F.?

Pourquoi encore au dernier congrès national C.C.F. la motion de M. Chartrand (org. C.C.F. pour Québec) demandant que dans le programme C.C.F. d'après-guerre il y ait une clause demandant l'indépendance du pays, a-t-elle été renversée presque à l'unanimité?

Non, les chefs C.C.F. sont aussi coloniaux et vendus aux intérêts de l'empire de l'Angleterre que les libéraux, conservateurs et crédit social. Ils l'ont démontré maintes et maintes fois et même s'ils disent le contraire leur passé nous défend d'avoir confiance en eux.

Les Canadiens-français se devront donc de voter pour un Bloc contre la C.C.F. à la prochaine élection.

UN LECTEUR.

OU VA NOTRE ARGENT

Le Canadien-français se demande souvent pourquoi, lui, il est si pauvre tandis que l'Anglais est si riche. Voici deux raisons majeures pour cet état de choses.

1. Le manque d'éducation.
2. L'achat chez les étrangers.

Ajourd'hui le Canadien-français se contente d'une position à la mine ou dans une usine. Il trouve que 65c à l'heure c'est beaucoup pour un garçon de 16 ans; alors après son école primaire il va travailler dans la mine. Il ne pense pas que ce 65c sera son salaire pour le restant de sa vie; il ne pense pas qu'il devra soutenir une famille avec ce 65c. Cependant, un garçon, qui, après des études secondaires, prend une position dans un bureau ou ailleurs commence peut-être par avoir 65c de l'heure mais après quelque temps il reçoit 80c puis $1.00 et plus à l'heure. Donc avantage des études secondaires.

2o. Les Canadiens-français donnent chaque année 80% de leur fortune aux étrangers. Voici quelques statistiques: Tous les ans nous donnons:

$33,500,000 aux compagnies étrangères d'assurance-vie.

$5,800,000 aux compagnies étrangères d'assurance-feu.

$11,500,000 aux fabriques étrangères de tabac.

$20,000,000 aux épiceries étrangères.

$30,000,000 aux fabricants étrangers de linge.

$9,000,000 aux biscuiteries étrangères.

Ces quelques statistiques montrent quelques unes des raisons de notre pauvreté.

Beaucoup de nos compatriotes sont dans le commerce, pourquoi ne pas acheter chez eux? Et ces derniers, pourquoi n'achètent-ils pas des manufacturiers et des maisons de gros canadiens-français. Alors notre argent restera chez nous et enrichira notre race.

Paul MICHAUD.

Au cours des années de 1939-43, la Station de pépinière fédérale de Indian Head, Sask., a distribué aux cultivateurs une moyenne de 180,732 arbres à feuilles persistantes et 2,543,141 arbres à feuilles caduques.

• •

A la phase adulte, les insectes ont normalement six pattes, jamais plus. Certaines espèces n'ont que quatre pattes et même moins. Les araignées ont huit pattes.

• •

GRAINS POUR LES PORCS

Les essais d'alimentation de porcs conduits à la Station experimentale fédérale de Kapuskasing Ontario, montrent que sur les mélanges de grains employés, celui qui se composait de deux parties d'avoine pour une partie d'orge a produit le plus de profit chez les jeunes porcs jusqu'au poids de 75 livres. Entre ce dernier point et celui de 200 livres, les proportions inverses, c'est-à-dire deux parties d'orge et une partie d'avoine étaient les meilleures.

Les Chambres de Commerce, le club Kiwanis international et nombre d'organisations d'hommes d'affaires assistent l'Office national du Film dans son oeuvre de vulgarisation.

• •

Une récente enquête sur la situation du vêtement en Hollande a révélé que le tiers des écoliers de ce pays ne peut se procurer de vêtements.

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-6132
26 rue Beech

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
260 rue Victoria Tél. 5-6362

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

Notes Locales

MM. Georges Proulx et Gérard Pharand, de Sudbury, visitaient des parents à Hanmer, en fin de semaine.

M. Pierre Groulx, instituteur à l'école séparée No 4, Azilda, était de passage à Sudbury samedi dernier.

M. Ovila Legault, de Burwash, passe la fin de semaine à Sudbury.

Mlle Régine Taylor, de St-Charles, et son grand-père, M. Aldéric Roy, de Sturgeon-Falls, étaient de passage en notre ville jeudi dernier.

M. Léonard Pilon, employé de la Field Lumber Co., visitait des parents et amis en fin de semaine.

Saint-Jean-de-Brébeuf

Dimanche le 18 février, après la réunion mensuelle, les Enfants de Marie se réunissaient en assemblée spéciale afin de procéder à l'élection du Conseil pour l'année 1945.

Les nouveau membres du Conseil sont comme suit:

Présidente: Valéda Sauvé.
Première V. Présidente: Andréa Frappier.
Deuxième V. Présidente: Aline Prévost.
Secrétaire: Jeannine Forcier.
Trésorière: Fabiola Sauvé.
Conseillère: Laurette Pauzé, Jeannette Carrey, Jeanne Labonté, Lucille Laframboise, Marie-Berthe Gagnon et Yvette Talbot.
Sacristines: Huguette Paquette et Geneviève O'Malley.

LETTRE D'OTTAWA

(suite de la première page)

la session du parlement qui suivra les élections générales n'aurait pas lieu vraisemblablement avant l'automne, le financement de l'effort de guerre et de toute l'administration civile du pays par mandats spéciaux voudrait dire que le gouvernement dépenserait, de cette façon, une bonne partie des quatre à cinq milliards de notre prochain budget de guerre. L'importance de la somme dépensée par mandats spéciaux, sans le contrôle préalable du parlement, nuirait politiquement au gouvernement au cours des prochaines élections générales.

Nous ne croyons pas que le gouvernement fasse ainsi le jeu des groupes politiques de l'opposition. La deuxième proposition comporte également des désavantages: ce serait de tenir une courte session de quinze jours après Pâques, pour soumettre tout le budget ou une partie du budget de guerre et de l'administration civile de l'exercice 1945-1946. Si le gouvernement tient cette session et qu'il veuille y faire adopter tout le budget de guerre et de l'administration civile, il est sûr de se heurter à l'opposition des groupes de gauche. Un examen sérieux de tous ces crédits est évidemment impossible dans un laps de temps aussi court. Les groupes de la gauche se refuseront à cette manoeuvre. Mais ce que le premier ministre peut bien faire, c'est de présenter des crédits intérimaires, les plus pressants, au cours d'une courte session après Pâques, remettant l'adoption du reste à la première session qui suivra les élections générales. De cette façon, le gouvernement manifesterait son désir de respecter la souveraineté du parlement, autant que faire se peut, et, s'il lui fallait recourir à des mandats spéciaux entre les deux sessions, il pourrait le faire.

La meilleure proposition est sans doute la première. Le gouvernement devrait convoquer le parlement à temps pour voter les crédits de guerre et le budget de l'administration civile du pays en entier avant le 17 avril. Pour ce faire, il faudrait tenir une autre session avant le 31 mars. Mais le gouvernement semble craindre la tenue d'une session, même d'un mois, pour ne pas fournir à ses adversaires politiques un tremplin électoral.

OU IL EST QUESTION D'ELECTIONS

Il devait y avoir neuf élections complémentaires fédérales avant le 23 avril. Ces élections étaient commandées par la mort ou la démission de députés. C'était dans Montréal-St-Jacques, la Beauce, Kamouraska, Portneuf, St-Hyacinthe-Bagot, Terrebonne et Sherbrooke, en Québec; puis dans Kenora-Rainy River en Ontario et dans Weyburn en Saskatchewan. Le gouvernement vient de contremander ces élections. On donne pour raison que la loi stipule que, si la date d'une élection complémentaire est fixée plus tard que celle de la dissolution du parlement, les bonis d'élection peuvent être annulés en tout temps.

Dans les milieux parlementaires on considère que cette décision confirme que M. King n'a pas l'intention de changer d'idée au sujet de ce qu'il a dit au sujet des prochaines élections générales. Le premier ministre, en effet, a déclaré, il y a quelque temps, qu'il ne demanderait pas la prolongation et la durée d'office du parlement et qu'il annoncerait la date des élections générales avant la dissolution des Chambres.

L'un des jeux favoris des observateurs politiques est maintenant de spéculer sur la date probable des élections générales. Selon des sources fiables, le gouvernement canadien songerait à aller devant le peuple de 11 juin. Une chose, qui nous paraît certaine, c'est que le premier ministre tiendra ces élections générales avant le 1er juillet.

Il est sans doute possible de tenir des élections générales à 60 jours d'avis, mais à cause du vote des soldats qui combattent outre-mer, il serait beaucoup plus facile d'accomplir le travail préparatoire à la votation si 75 à 80 jours s'écoulent entre l'annonce des élections et le jour du scrutin. C'est dire qu'il faut de deux mois à deux mois et demi pour tenir la prochaine élection générale. Or, M. King doit en faire connaître la date avant le 18 avril. Le gouvernement ne tiendra pas à prolonger indûment la campagne électorale. C'est dans son intérêt aussi bien que dans celui du pays. Il ne permettra donc pas qu'une période de quatre à cinq mois s'écoule entre l'annonce de cette consultation populaire et le scrutin. C'est ce qui arriverait, si le gouvernement fixait les élections générales plus tard que juillet. M. King ne laissera pas plus de temps qu'il n'en faut, entre l'annonce des élections générales et le jour du scrutin. Même s'il ne faisait connaître la date de la votation que le 17 avril, il aura suffisamment de temps avant le 1er juillet pour tenir les élections générales.

Il n'y a probablement qu'un homme, en dehors du cabinet King, qui sache la date des prochaines élections générales, si le gouvernement l'a décidée: c'est M. Jules Castonguay, directeur général des élections. Mais M. Castonguay est aussi muet que le Sphinx d'Egypte. Voilà 18 ans qu'il occupe ce poste. Il naquit à Vaudreuil, comté de Soulanges. Lorsqu'il vint à Ottawa il y a 32 ans, il commença à travailler pour le compte du gouvernement à un salaire de $800 par année. Aujourd'hui, il en gagne annuellement $6,000.

Quand le gouvernement a décidé de tenir des élections générales, il confie au directeur des élections le précieux secret. Dans le cas de M. Castonguay, ce fut d'ordinaire de 10 à 15 jours, avant de faire officiellement connaître la date du scrutin.

SUR LE FRONT POLITIQUE

Pendant que le gouvernement tergiverse, la marmite politique, pour nous servir d'une expression populaire, bout. Les conservateurs progressistes sont particulièrement actifs en Ontario. M. A. Fournier, ministre des Travaux publics, a fait, de son côté, à la radio, l'éloge de l'oeuvre accomplie par le parti libéral au cours des derniers vingt-cinq ans, tandis que M. Douglas Abbott, secrétaire parlementaire du ministre des Finances, et M. Paul Martin, secrétaire parlementaire du ministre du Travail, ont défendu, dans des irradiations radiophoniques, la politique de guerre de paix du gouvernement; à la législature de Québec, les députés vociférèrent contre la conscription pour outre-mer; à Toronto, MM. Hepburn et Drew s'épient, attendant le moment de se porter de durs coups. Tout cela nous donne une idée de l'acrimonie des prochaines élections générales.

O.-J. GODIN B.A.

AVOCAT

Edifice Frontenac - Sudbury

18 Durham nord - Tél. 4-4091

J.-E. LACOURCIERE

AVOCAT

[illegible] ELM E. SUDBURY

TELE[illegible]

M. et Mme Victor Brisson étaient de passage à Sudbury dernièrement.

M. Louis Asselin est parti pour Toronto.

M. Joseph Chamberland passait quelques jours à Sudbury il y a quelque temps.

M. Lionel Gour, de Sudbury, visitait des parents dimanche dernier.

M. Delphé Asselin, de Sudbury, était ici dimanche dernier.

M. Elphège Vaillant visitait sa mère Mme Alex Lévesque de Sturgeon Falls.

M. et Mme Alfred Gignac étaient de passage à Sudbury il y a quelque temps.

Chez les S. Grises de Chelmsford

Dimanche soir, le 18 février, une séance très intéressante et instructive fut présentée par les Rév. Soeurs Grises de la Croix pour commémorer le centenaire de l'arrivée des premières religieuses dans notre province.

La salle était décorée de fleurs de lys sur un fond bleu et gris, couleurs du centenaire. Au centre se trouvait le sceau de la Congrégation, au côté gauche le portrait de Mère Elizabeth Bruyère, Supérieure Générale des Soeurs Grises de la Croix en 1845, à droite celui de Mère André Corsini, Supérieure Générale actuelle.

La séance comprenait le programme suivant:

1.— Chant: Jour de Juin en Paradis.
2.— Solo de piano, par Mona Rhéaume.
3.— Saynète: La narratrice, Mlle Andréane Trottier nous fit le récit de l'arrivée des Soeurs Grises de la Croix et de leurs différentes oeuvres. Durant ce temps différentes scènes se déroulaient sur le théâtre.
1.— Chant d'Adieu de Mère Bruyère au doux berceau de Montréal, son départ pour les rives ontariennes.
2.— 20 février, 1845 — grand émoi à Bytown, la foule attend les Soeurs Grises. Elles sont accueillies avec enthousiasme par la population catholique. Le père Telmon amène de l'Hôpital Général de Montréal, Mère Elizabeth Bruyère et les Soeurs Thibodeau, Saint-Joseph et Rodriguez.
3.— Choeur: — Sonnez, cloches de Bytown.
4.— Choeur parlé: les écoliers, les malades et orphelines — vivants témoignages — remercient, offrent leur vie et prient pour les Soeurs Grises de la Croix.
5.— Chant: Hommage à Mère Bruyère.
6.— Scènes pas radio: nuit de Noël chez les Soeurs.
7.— Classe du nord: un groupe de petites indiennes.
8.— 1931 — premier contingent envoyé au Basutoland; petites négresses.

Après la séance, Mgr S. Côté, p.d., adressa la parole. Il remercia les Soeurs Grises de la Croix pour leurs oeuvres. Elles devaient prospérer car elles étaient bénies de Dieu puisque les religieuses ont semé dans le sacrifice, les privations, le renoncement, le dévouement et l'amour du bon Dieu. Il raconta ensuite les difficultés qu'il avait rencontrées à obtenir des religieuses en août 1906 pour fonder l'école de Chelmsford. Si nous pouvons compter aujourd'hui dans notre paroisse dit-il, sept prêtres, et dix-sept filles dans quatre différentes communautés, nous le devons à l'oeuvre, au travail et aux prières de nos soeurs.

Il souhaita aux Soeurs Grises de la Croix, longue vie et de se recruter davantage.

Vendredi, plusieurs religieuses de Sudbury assistaient à la matinée. Presque toutes les écoles de la paroisse étaient représentées malgré la température froide.

St-Charles

Deux employés de Nobel étaient ici la semaine dernière à la recherche d'hommes et filles qui aimeraient s'engager pour travailler au plan de munitions.

La rareté de foin se fait beaucoup sentir. Plusieurs cultivateurs sont à se demander s'ils en auront assez pour nourrir leurs bestiaux jusqu'au printemps.

VA-ET-VIENT

Mlle Adelina Beauparland, de Cartier, passait quelques jours à St-Charles.

M. et Mme Léo Gauthier et leur fils Yvon visitaient des parents à Sudbury en fin de semaine.

M. Hector Laforge qui a été déchargé de l'armée est de retour dans sa famille.

Crystal Falls

Mardi, le 13 février, à l'école séparée, avait lieu une soirée d'amusements avec bingo et divers jeux au profit de l'église. L'assistance était assez nombreuse et l'on y passa une agréable soirée. Parmi le groupe se trouvait notre nouveau curé, le Père J. Tourigny.

VA-ET-VIENT

Mme Joseph Dubuc, Mme Ambroise Dubuc et son garçon partaient pour Sudbury vendredi soir. Ils sont en visite chez des parents et amis.

Le jeune soldat Albert Dubuc visitait les siens en fin de semaine.

Mlles Esther Généreux et Jeanne Lecompte, les deux institutrices de notre école, se rendaient à Sturgeon Falls, pour le fin de semaine.

Mme Vulmore Brazeau et deux de ses enfants, de Sturgeon Falls, passent quelques jours parmi nous.

Le septième!

Un nouveau document de la Société Historique du Nouvel-Ontario, intitulé: Flore Régionale et Industrie Forestière, vient de paraître. Il nous apporte le compte-rendu de deux travaux présentés par des spécialistes, aux soirées historiques de l'hiver dernier.

Scientiste de carrière, professeur et explorateur à ses heures, le Père Bernard Taché, S.J., a fureté plusieurs coins du Nord-Ontarien et cueilli une foule d'observations précieuses sur la flore de notre région. "Dans ce triangle que dessinent les lacs Panache, Wahnapitae et Nipissing, des amateurs peuvent se meubler un herbier d'au moins deux cents plantes différentes." Au fil d'un exposé simple et solide à la fois, l'expert attire notre attention sur les merveilles que la nature accomplit constamment du printemps à l'automne. Ce travail constitue une excellente initiation et une pressante invitation à l'étude des beautés naturelles qui nous entourent. Les fleurs seraient-elles toutes pareilles, si on les connaissait mieux?

La conférence de M. J.-Alfred Laberge sur l'Industrie forestière ne manquera pas d'intéresser et surtout d'instruire le lecteur quel qu'il soit. Président de la Compagnie Laberge Limitée, rompu aux techniques de l'industrie et du commerce, l'auteur a toute compétence pour nous mettre au courant de l'organisation, du roulage et des risques que comporte toute exploitation de ce genre. Et il s'en acquitte remarquablement. En quelques pages, sont condensés les renseignements qu'une personne de culture doit connaître sur le sujet.

Encore une fois, les Editions de la Société Historique du Nouvel-Ontario méritent nos félicitations pour la qualité des travaux et la bonne tenue de ses Documents. C'est du propre! La présentation de cette dernière brochure répond aux exigences le plus capricieuses des publications modernes.

D'un lecteur qui vous en sait gré,
G. D.

Flore Régionale et Industrie Forestière: VII document de la Société Historique du Nouvel-Ontario. Sudbury, 1945; 35 pages.

Chelmsford

A l'église St-Joseph de Chelmsford ont eu lieu les obsèques de Mme J.-E. Hano, née Emma Castonguay, décédée à l'hôpital St-Joseph de Sudbury. M. l'abbé J. Michaud, vicaire, fit la levée du corps et chanta le service. Mgr S. Côté était dans le choeur.

Les porteurs étaient MM. Pierre et Francis Castonguay, H. Alie, P. Larocque, F. Devost et N. St-Aubin.

M. Zotique Régimbald est décédé chez sa fille, Mme Pierre Larocque où il était en repos depuis quelques semaines, à l'âge de 89 ans. Mgr S. Côté, p.d., chanta le service à l'église Ste-Anne de Sudbury.

BAPTEME

M. et Mme Claude Côté ont le plaisir d'annoncer la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Annette-Marielle. Parrain et marraine, M. et Mme Jérôme Belcourt, oncle et tante de l'enfant.

Mme Léo Cliche fut l'heureuse gagnante d'un beau châle râflé par les élèves de l'école du village pour leurs différentes oeuvres.

CONCERT

"André MATHIEU"

au théâtre CAPITOL

Dimanche, 11 mars

8.30 hrs P.M.

GILLES LEFEBVRE, violoniste—COLOMBE PELLETIER, au piano

Billets: $1.00 — En vente au Presbytère Sainte-Anne de Sudbury, au Collège des Jésuites et à la Librairie Loisirs.

Théâtre **REGENT**

Commençant dimanche à minuit, et lun. mar, mer. les 5, 6, 7 mars

Objective Burma

avec

ERROL FLYNN

Théâtre CAPITOL Sudbury

Dimanche à minuit, lun. mar. mer. jeu. les 5, 6, 7, 8 mars

BUD ABBOT — LOU COSTELLO

dans

LOST IN A HAREM

Au **GRAND**

JEU. VEN. SAM. LES 1, 2, 3 MARS

"HOUR BEFORE THE DAWN"

avec Franshot Tone — Veronica Lake

OVERLAND MAIL ROBBERY-Wild" Bill Elliott

En plus: Caricature et série.

LUN. MAR. MER. LES 5, 6, 7 MARS

"ENEMY OF WOMEN" avec Donald Woods

(La vie privée du Docteur Paul Joseph Goebbels)

Aussi: "THE BIG SHOWOFF" — Arthur Lake

Et dernières nouvelles